L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 10 JANVIER 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Cie,
Editeurs-Propriétaires :
C. F. WEISSE, N. DUFOUR,
E. DUVERGER, [illegible] MAREY.
No 23, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS :
MARDI MATIN, 10 JANVIER.

Voir le Bulletin Commercial et la Liste [illegible], ainsi que les annonces d'Amusements, [illegible] la 3me page.

Si nous n'y prenons garde nous n'aurons bientôt aux Etats-Unis que l'ombre de la liberté, et la violence, qui est le premier et le dernier mot des gouvernemens absolus, remplacera parmi nous la justice et le droit, les seules bases de la république. La démocratie mal comprise tend à pervertir nos institutions. Sans le respect de la liberté individuelle, la république devient un mensonge et ne vaut guère mieux que la monarchie.

Nous voyons dans les rues des placards incendiaires contre le nonce apostolique qui est incessamment attendu à la Nlle-Orléans. On cherche à exciter contre le prélat les passions de la multitude et peut-être à renouveler dans notre ville les scènes scandaleuses dont Cincinnati a été le théâtre. Lorsqu'on aura jeté des pierres à M. Bedini, qu'aura-t-on prouvé? Rien absolument, car la violence n'est pas un argument. Seulement les émeutiers se seront couverts de honte, car il y a lâcheté à attaquer ou même à insulter un homme sans défense. Nous ignorons le passé du nonce apostolique, mais s'il a, comme on le prétend, réellement trahi la cause de la liberté italienne en 1849, il n'est, ce nous semble, responsable de ses actes qu'à sa conscience, à son pays et à son Dieu.

Est-ce que nous nous arrogerions par hasard le droit de demander compte à tous les étrangers qui visitent les Etats-Unis, de leurs opinions et du rôle qu'ils ont joué au milieu des révolutions qui ont ébranlé l'Europe? Mais alors pas un homme marquant de l'ancien monde ne serait en sûreté parmi nous, et nous passerions avec raison aux yeux des nations civilisées pour un peuple de sauvages. Les Etats-Unis sont un terrain neutre où l'oppresseur et l'opprimé peuvent sans cesse se rencontrer; l'un et l'autre ont droit à la protection de nos lois, et les magistrats la doivent au premier comme au second. Sans cela, que signifierait notre liberté, et quelle différence y aurait-il entre la tyrannie des despotes européens et la tyrannie populaire en Amérique? Le despotisme, qu'il soit exercé par un seul homme ou par la multitude, est toujours le despotisme; seulement dans ce dernier cas il est peut-être plus odieux.

Nous ne comprenons pas le bruit qui se fait autour de M. Bedini. Coupable ou non, il a droit à l'indifférence de la foule. Qu'on la lui accorde et qu'on se rappelle surtout que l'hospitalité impose des devoirs sacrés.

BULLETIN EUROPEEN.

Nous avons publié dans notre dernier numéro un court bulletin des nouvelles étrangères apportées par l'*Africa*: les journaux européens que nous sont parvenus hier nous permettent de le compléter.

Le *Moniteur* a confirmé, d'après une dépêche reçue par le gouvernement français, la destruction de treize bâtimens turcs dans la rade de Sinope, par une division de la flotte russe. La dépêche gouvernementale ne donne, d'ailleurs, que peu de détails autres que ceux déjà connus; mais nous en trouvons de plus circonstanciés dans d'autres journaux.

D'après le *Journal des Débats*, ce serait dans le port même de Sinope, port ouvert, à peine défendu par quelques fortifications en fort mauvais état, et dans lequel, cependant, la subdivision turque serait venue chercher un abri, sentant son infériorité vis-à-vis de la division russe de Sebastopol, ce serait dans ce port même, disons-nous, que l'amiral Nakhimoff serait venu tout à coup foudroyer les bâtimens turcs à l'ancre et à peu près dans l'impossibilité de se défendre. Les quelques pièces de canon des fortifications auraient tenté d'arrêter cette exécution plutôt que ce combat, mais elles auraient été bientôt forcées de se taire devant les trois étages de formidables batteries des vaisseaux de ligne russes. Ensuite tout était consommé, destruction des fortifications et anéantissement des treize bâtiments turcs.

Il paraît positif, toutefois, d'après les nouvelles reçues [illegible] à Vienne, que les vaisseaux russes ont été tellement maltraités que ce n'est qu'à grand'peine qu'il a pu regagner Sebastopol.

S'il fallait en croire *la Presse*, les choses ne se seraient pas tout à fait passées ainsi: les forces russes ne se seraient pas composées seulement des six vaisseaux de ligne dont ont parlé les dépêches télégraphiques, mais elles auraient compris en outre douze frégates, un brick et cinq bateaux à vapeur. Les Turcs se seraient défendus avec toute l'énergie du désespoir, et auraient détruit, avant d'être anéantis eux-mêmes, deux vaisseaux de ligne, trois frégates et deux bateaux à vapeur russes.

D'après le correspondant des *Débats*, le Divan avait déjà reçu le 28 novembre, par l'intermédiaire de M. de Bruck, les propositions soumises à la Porte par la nouvelle conférence de Vienne. L'*Indépendance belge* n'en croit rien. On sait, dit-il, que le protocole relatif à ces propositions n'a été signé à Vienne que le 5 décembre. Il n'était donc pas possible qu'elles fussent déjà connues à Constantinople le 28 novembre. Le *Journal des Débats* ajoute à cette nouvelle des détails qui ne font que la rendre plus invraisemblable. Ainsi il dit qu'on avait d'abord proposé Bucharest comme lieu de réunion du congrès européen dont la conférence de Vienne pourrait la réalisation; Bucharest, le quartier général de l'armée d'occupation des Principautés! Il est vrai que le *Journal des Débats* ajoute que les ministres musulmans ont fait opposition à ce choix.

L'*Indépendance belge* dit que l'événement de Sinope réside bien moins dans la perte d'une dizaine de bâtimens par les Turcs que dans ce fait, que les fortifications de Sinope étant complètement détruites, les Russes pourraient prendre possession de ce point, y débarquer des troupes, s'y fortifier et couper les communications entre Constantinople et l'armée d'Erzeroum, qui se trouverait prise entre deux feux.

Au milieu de ces nouvelles fort peu pacifiques, comme on voit, il est toujours grandement question de pacification, et l'on continue à espérer beaucoup en l'accord des quatre puissances médiatrices.

Les nouvelles de Vienne du 8 décembre, publiées par le *Times*, annoncent qu'Arif Effendi, envoyé turc à Vienne, aurait informé M. de Buol-Schauenstein que la Porte consent à la neutralité de la Servie. L'Autriche et la Russie imposeraient également la plus stricte neutralité au Montenegro.

Les nouvelles de politique intérieure, en France, ayant de l'intérêt pour le dehors consistent à faire défaut.

La physionomie des journaux de Paris est peu intéressante, dit le *Siècle*. Le *Constitutionnel* fait de grands articles en l'honneur du gouvernement, qui a relevé la marine et pousse avec activité les travaux des ports. Ce journal déclare que le gouvernement de l'empereur, secondé par l'activité et la vive intelligence de M. Ducos, a seul résolu le problème si difficile d'une forte et bonne marine à bon marché. Le *Pays* est en Portugal, complant et étiquetant les odes, sonnets, stances qui remplissent, dit-il, les feuilles portugaises au sujet de la mort de dona Maria. L'*Union* publie un article en faveur de la conciliation des partis. Depuis trente et quelques années, que d'articles conciliateurs qui n'ont concilié personne! L'*Univers* dit un mot de la fusion, mais ce journal n'est ni de l'avis du *Constitutionnel* qui a déclaré, comme on sait, par la plume pindarique de M. de la Guéronnière, que la fusion compromet la dignité des parties contractantes, ni de l'avis de la *Gazette de France*, qui prétend qu'on ne fusionne pas des principes comme des chemins de fer. Avant de s'exprimer sur ce grave sujet, l'*Univers* veut absolument savoir s'il y a eu fusion et à quelle condition elle s'est faite, ce qui revient à dire que l'*Univers* ne se déclare ni pour César ni pour Pompée. Un excellent moyen de ne pas se compromettre.

Le *Journal des Débats* tient le langage suivant au sujet du combat naval de Sinope et de l'attitude de la presse anglaise:

« La nouvelle du combat livré le 30 novembre dans les eaux de Sinope par l'amiral russe Nakhimoff, au convoi commandé par Osman-Pacha, semble avoir produit une vive sensation en Angleterre. Elle se traduit dans les journaux par des articles très virulents et très belliqueux. Sur ce sujet nous avons à constater une unanimité à laquelle nous ne sommes pas habitués; voir le *Times* parler comme le *Daily News* ou le *Morning Post*, il y a là de quoi nous surprendre, et c'est cependant ce qui arrive.

« Après avoir tant fait au début de cette déplorable affaire d'Orient pour calmer l'opinion de son pays, pour persuader au gouvernement anglais de laisser faire la Russie à Constantinople, le célèbre et puissant organe de la Cité pousse, lui aussi, aujourd'hui des cris de guerre; et sous deux va même si loin qu'il espère que, sur la nouvelle de l'affaire de Sinope, les ambassadeurs et les amiraux, ayant des pouvoirs que leur donnent leurs instructions, prendront immédiatement des mesures telles que les ordres, qui ne peuvent manquer de leur être envoyés par leurs gouvernements, seront déjà en cours d'exécution lorsque les courriers chargés de les porter à Constantinople arriveront à leur destination.

« Nous ne comprenons pas cette ardeur d'y [illegible] cette conférence. [illegible]

[illegible]

déplorable entreprise, [illegible] de [illegible] à l'opposition de [illegible] qu'on a peut-être dû [illegible] contribué à amener; et lorsqu'on parle de [illegible] et souvent du maintien de la paix européenne, pourquoi conseiller à son pays de recourir aux dernières extrémités à propos d'un événement qui, dans le fond, ne change [illegible] position des affaires, ni à la situation relative des cabinets? N'est-il pas? Vouloir qu'après le combat de Sinope, les escadres de la France et de l'Angleterre soient dans l'obligation morale de courir sus aux vaisseaux russes de la mer Noire, n'est-ce pas vouloir renverser d'avance l'œuvre de la conférence de Vienne? n'est-ce pas, en un mot, demander la guerre? En vérité, nous ne saurions comprendre un pareil langage, et nous aimons encore à espérer que rien n'est fixé des véritables intentions du *Times*. »

Les bulletins russes ont l'habitude invariable de changer en succès toute rencontre des armées impériales avec les troupes d'une armée quelconque. Après la bataille d'Eylau, ils ont chanté victoire, parce que, plus sage alors qu'en 1812, Napoléon n'avait pas voulu poursuivre son triomphe au risque de s'enfoncer dans les rigueurs de l'hiver. La bataille si décisive de Friedland a été le sujet de *Te Deum* russes; l'empereur Alexandre voulait passer aux yeux de ses peuples pour imposer la paix qu'il subissait à Tilsit. Nous avons tous lu les bulletins victorieux du prince Gortschakoff à propos de la défaite d'un corps d'armée russe à Oltenitza. Voici maintenant le tour des affaires d'Asie, et il va sans dire que là aussi les Russes ont remporté de grands succès.

Voici ce que publie la *Gazette nationale de Presse*, sous la date d'Odessa, 27 novembre:

« Jusqu'à ce jour, les Russes n'ont pas remporté de grands succès en Asie. Le premier combat d'avant-postes a eu lieu à Bajantier. Le général Bebatow ayant reçu la nouvelle de l'approche de l'ennemi s'est porté à sa rencontre. Le séraskier Abdi-Pacha s'était avancé avec trente mille hommes jusqu'à Bajantier (version russe). Le général prince Orbeliani s'opposa à l'ennemi avec dix mille hommes et vingt pièces de canon d'Alexandropol. Les Turcs laissèrent approcher l'ennemi et ouvrirent un feu meurtrier qui ravagea leurs rangs. La colonne russe était réellement harcelée, qu'elle faillit être prise en flanc par la cavalerie turque. Heureusement, le colonel Tuchocki, à la tête d'une division de dragons, la tira de ce danger, pendant que le prince Bebatow arrivait sur le champ de bataille à marches forcées et amenait aux Russes trois bataillons d'infanterie, trois régimens de cavalerie et douze pièces de canon. Dans la nuit qui suit de la bataille, on se retira des deux côtés. Les Turcs se rendirent à Arbatchai. L'affaire a eu lieu le 14 novembre. On assure que les Russes et les Turcs ont perdu mille hommes. Les Russes avouent qu'ils ont perdu un officier d'état-major, un officier supérieur et cent vingt-cinq soldats; blessés: un officier d'état-major, cinq officiers supérieurs et trois cent huit soldats. »

Pour qui sait lire un récit militaire, il y a sous des paroles triomphantes l'aveu implicite d'un bel et bon échec.

Le 26, on parlait, depuis deux jours à Constantinople des derniers succès remportés en Asie par les troupes ottomanes. Mais jusque-là, le gouvernement n'avait publié aucun détail. Il paraît cependant qu'il a communiqué officiellement aux ambassades cette importante nouvelle, et qu'il n'attend plus que le rapport de ses généraux pour la livrer à la publicité.

Il est positif, en outre, que les deux corps d'armée de Batoum et d'Anatolie avancent sur le territoire russe et qu'ils doivent se rejoindre à Tiflis. La majorité des habitans de la Géorgie se prononce en faveur de la Turquie.

On n'avait reçu aucune nouvelle de l'armée du prince Gortschakoff. Seulement, on savait que toute la partie de la Valachie qui avoisine le Danube est couverte d'eau et tout à fait impraticable, ce qui rend sinon impossible, du moins fort difficile, tout mouvement des Russes. Kalafat, fortifié et défendu par une garnison d'au delà de trente mille hommes, est jugé imprenable par les gens du métier.

Les partisans de la Russie, car il y en a quelques-uns en Turquie, ne sachant plus comment soutenir le thème de l'invincibilité des armes du czar, se bornent à dire maintenant, que les Russes ne sauraient être battus, puisqu'ils sont les défenseurs de la foi orthodoxe.

Les gouvernements turc et russe n'ayant encore pris aucune détermination au sujet des bâtimens de commerce des deux nations, le paquebot ottoman capturé récemment a été relâché comme étant bâtiment marchand.

Le gouvernement turc attend prochainement six mille carabines du modèle de celles des chasseurs de Vincennes, qui lui sont envoyées en cadeau par la France en compensation des dépenses qu'il a faites pour les réparations du *Friedland*.

On écrit d'Athènes, le 3 décembre, que le gouvernement du roi Othon, fidèle au principe de neutralité et au système qu'il a adopté d'entretenir des relations amicales avec la Porte-Ottomane, venait de faire arrêter plusieurs individus convaincus d'avoir excité les populations à prendre les armes contre la Turquie.

Le fils de l'empereur d'Haïti, qui a voyagé sous le nom de M. Dalvai, est, dit le *Morning Chronicle*, récemment arrivé de France en Angleterre. Ce jeune homme, qu'on représente comme doué d'une haute intelligence et de manières fort distinguées, a fait un court séjour à Torquay, qui est renommé par ses eaux. Son but, en visitant l'Angleterre, est, dit-on, de compléter son éducation, et c'est pour cela qu'il se rendra bientôt à Dawlish et s'y placera sous les soins d'un ecclésiastique de cette ville. On croit que l'empereur d'Haïti viendra lui-même avec quelques membres de sa cour visiter son fils au printemps prochain.

La lutte engagée entre le ministère et l'opposition dans le Sénat espagnol, au sujet de la question des chemins de fer, n'a pas eu l'issue que le cabinet espérait. Il comptait sur une majorité, très-faible, il est vrai, en sa faveur, il a eu contre lui une majorité écrasante, 105 contre 69. Il n'est pas douteux que ce vote n'entraîne la suspension des Cortès et, comme suite à cette mesure, les conséquences les plus graves peut-être pour l'avenir du gouvernement parlementaire en Espagne.

ETAT SANITAIRE DE LA NOUVELLE ORLÉANS —Le nombre total des décès à la Nouvelle-Orléans, dans le courant de la semaine dernière, s'élève à 88. Ce faible chiffre démontre que l'état sanitaire de notre ville ne saurait être plus satisfaisant.

COMPAGNIE DE DESSÉCHEMENT.—L'élection annuelle de six directeurs de la Compagnie de Desséchement aura lieu lundi, 23 du courant, de onze heures du matin à deux heures de l'après-midi. Voir aux avis.

M. BONNEVAL & WILTZ—On verra par un avis inséré plus loin que MM. J. A. BONNEVAL et P. S. WILTZ se sont associés pour les affaires d'encan et de courtage. M. Bonneval est connu depuis longtemps comme [illegible] encanteur, et c'est qui ont eu recours à son [illegible] ont toujours eu à se louer de son zèle [illegible] son activité. M. Wiltz a de son côté toutes les qualités qui font l'homme d'affaires. La société qu'ils viennent de former offre au public toutes les garanties désirables.

La législature du Mississipi s'est réunie le 2 de ce mois et a adopté une résolution portant qu'elle procéderait le 7 de ce mois (samedi dernier) à l'élection d'un sénateur au Congrès des Etats-Unis.

Les élections municipales d'Augusta ont eu lieu le 2 de ce mois. O. E Cashin a été élu maire par 955 voix contre 596 données à son concurrent D L Roath.

Deux citoyens fort notables du Mississipi, le Dr Irby et le Dr Trant, se sont battus en duel le 31 du mois dernier près de Columbus. Au premier feu le Dr Irby tombait mortellement blessé, la balle de son adversaire l'ayant atteint au cœur.

OURAGAN AUX BAHAMAS.—Un violent ouragan a soufflé dernièrement sur les Bahamas. Les sinistres ont été nombreux. On cite parmi les navires perdus les goëlettes *Maria* et *Ira Brewster*, le brick *Jones* et la barque, *Water Lily*. Le brick français l'*Océan*, capitaine Henry, allant de la Havane à Marseille, s'est perdu sur Memory Rock à l'ouest du Grand Bahama.

TEXAS.

Le steamer *Perseverance*, arrivé hier, nous a apporté des journaux du Texas jusqu'au 6 courant.

Le bateau à vapeur *Jack Hays* a coulé ces jours derniers dans la rivière de la Trinité.

Dix ou quinze balles de coton qui venait de débarquer sur le nouveau wharf de Galveston le bateau à vapeur Bull, ont pris feu, samedi dernier, et ont été entièrement consumées.

Un grand incendie a eu lieu à Huntsville le 31 décembre. Le feu a pris dans la partie intérieure de la ville et a consumé cinq belles maisons.

Rien de nouveau d'Austin où siège la Législature.

Le général Carbajal a comparu le 2 devant la Cour des Etats-Unis siégeant à Galveston. Il a été acquitté par suite d'une informalité dans la composition du jury.

LE NAUFRAGE D'UN INCENDIE.—La perte du magnifique clipper le *Great Republic* a été déplorée par les habitants de New-York et de Boston comme un désastre national. Ainsi qu'on le craignait, d'ailleurs, dit le *Courrier des Etats Unis*, les assurances ne couvraient qu'en partie la valeur de ce navire; elles ne montaient à $363,000 en y comprenant les assurances sur la cargaison. Cette somme se trouvait répartie entre les compagnies de Boston pour $90,000, celles de New-York, pour $200,000, et celles de Philadelphie, pour $53,000. Le *Joseph Walker* [illegible]

[illegible]

CHRONIQUE LOCALE.

1er District.

CINQ HOMMES [illegible] —Dans la nuit du 8 au 9 janvier, se sont passés, à notre domicile, Félicité et St-Jean-Baptiste, une police entre [illegible] de la Sinope et l'espace [illegible] assez juste idée de l'intrépidité de nos officiers de police et de ce qu'ils faisaient si justement de la lune [illegible] tences exigeaient de leur part une prompte intervention. Voici les faits:

Un individu qui avait ingurgité, en honneur de [illegible] notre glorieux anniversaire, plus de petits verres qu'il n'avait peut-être l'habitude d'en prendre, se trouvait à l'endroit que nous avons indiqué plus haut. Il poussait des hurlements et lançait des jurons épouvantables. L'homme de garde de [illegible] jouer sa crécelle, et tout le monde d'accourir à la rescousse [illegible] et de [illegible] la main. Quatre agents accoururent sur les lieux. Les [illegible] cette fois c'en était fait de l'ivrogne. Celui-ci, fier de son premier succès et s'imaginant sans doute que son titre de citoyen américain lui donnait droit à un respect absolu, se campa résolument devant ses adversaires et s'écria de toute la force de ses poumons: « Je vous défie de m'arrêter, misérables! » (traduction polie.) Ensuite de la colère des représentans de l'autorité, [illegible] une lutte [illegible].

[illegible] les agens se sentant [illegible] à recevoir quelques égratignures, lorsqu'il [illegible] et de se [illegible] de toute responsabilité en laissant l'ivrogne au milieu du terrain où il ne tardera pas à se coucher et à [illegible] il aura toujours temps de venir lui mettre la main au collet. Il est vrai que le sommeil des paisibles habitants du quartier sera été troublé, mais qu'importe? ils se plaindront, puis finiront par se taire.

ARRESTATION.—Wm Dano, accusé d'avoir pris [illegible] étranger $10 pour transporter une [illegible] du chemin de fer à un bateau à vapeur, a été condamné à une amende de cinq piastres. Le recorder Winter devient de plus en plus [illegible]. John Dunn a payé $20 d'amende pour avoir essayé de porter un coup de [illegible] à l'officier de police McMahon.

Edward Malen, sur lequel on a trouvé des [illegible] et qui s'est amusé à faire du tapage sur le marché Ste Marie, a maintenant $20 de moins dans la bourse.

COUP DE POIGNARD—George Pass qui a poignardé Barney Coyle, au marché Ste Marie, dans la soirée samedi à dimanche, a été arrêté et écroué. Coyle, le blessé, est à l'hôpital de Charité.

Deuxième District.

UN PISTOLET—Geo Nichols se plaint de ce que Jacobs Lautz soit entré chez lui et en a enlevé un pistolet appartenant à l'un de ses pensionnaires. Cette accusation sera, dit-on, de retentissement.

ACCUSATION DE VOL—M. Napoléon Rivera a fait hier, devant le recorder Bemee, un affidavit dans lequel il accuse Joseph de Franceschi, officier de police du 2me district, de lui avoir donné, en juin dernier, comme garantie d'une somme de $45 qu'il lui avait prêtée, un mandat sur le trésorier. Lorsqu'il le plaignant se présenta pour toucher son argent, il apprit que la ville ne devait rien à Franceschi.

VOIES DE FAIT—Mary Johnson, a demandé hier l'arrestation de six individus qui sont entrés de force chez elle, au coin des rues St-Philippe et Dauphine, et, non contents d'y faire du tapage, lont assaillie. Un de ces hommes s'appelle Victor; elle ignore le nom des autres, mais elle se charge de les désigner à la police.

Si les coupables viennent à être découverts et qu'ils offrissent de la résistance, les agens du deuxième district ne suivront pas, nous en sommes convaincus, l'exemple des cinq intrépides aux hauts faits desquels nous avons cru devoir consacrer quelques lignes.

John P. Collins dit Jack Shepherd, qui avait été arrêté sous prévention d'être introduit chez Margaret Black, et armé d'une hache, d'avoir détruit ses meubles, a fourni hier un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution lorsque l'affaire sera appelée.

INSULTES—Mme Charé accuse plusieurs personnes d'être venues chez elle et de l'avoir grossièrement insultée.

PROCÉDÉ ORIGINAL—Louis Sherman tient un hôtel à l'encoignure Hopital et Vieille-Levée. Il s'attache tellement à ses pensionnaires qu'il ne peut se faire à l'idée de les voir partir. Aussi, lorsqu'un d'entr'eux annonce qu'il va quitter l'établissement, Sherman emploie, pour le convaincre, des arguments qui, pour ne pas être des plus honnêtes, ne manquent pas d'une certaine originalité. Voici ce que déclarent cinq pensionnaires qui ont failli être victimes de cet excès d'amour:

Wm Rose et quatre de ses amis logeaient chez Sherman. Ils se sont présentés hier au bureau du recorder Ramos et ont dit à ce magistrat qu'après avoir annoncé à l'hôtelier qu'ils s'en allaient, ils lui demandèrent la carte; mais Sherman devint furieux et les menaça. Les plaignants ayant ajouté qu'ils voudraient bien sortir de l'établissement sans qu'il en résultât rien de fâcheux pour eux, le Czar leur a fait accompagner de quelques officiers de police qui ont réglé l'affaire à la satisfaction des quatre pensionnaires. On ne connaît pas l'opinion de Sherman sur ce règlement.

Troisième District.

UN INDIVIDU DANGEREUX—John Brady a été arrêté, hier, dans la rue Déléry, près des Casernes, sous prévention d'avoir menacé de tuer Mme Brady et l'officier de police qui voulait l'arrêter. Brady avait sur lui un poignard et un pistolet.

UN OFFICIER ASSAILLI—John Fitzpatrick est sous verrou. Il est accusé d'avoir assailli l'homme de garde McCormick, pendant que celui-ci remplissait son devoir.

INCENDIE—Le feu a éclaté, hier soir, dans la salle de danger située au coin des rues Craps et Champs-Elysées. La baraque a été détruite Nous apprenons que la perte n'est pas forte.

CONSEIL DES ASSISTANS - ALDERMEN.

Ce Conseil s'est réuni hier soir—M. Dalton occupe le fauteuil. Dix-neuf membres répondent à l'appel.

Message du Maire relativement à l'Asile McDonough.—Référé au comité.

Le comité de finance présente un rapport contenant un tableau de la dette générale de la ville et fixant le taux de la taxe que chaque district doit payer. La dette de l'ancienne ville s'élève à $7,334,279 73. Pour faire face aux intérêts, il faut $650,000, mais les erreurs qui se sont peut-être glissées dans l'assessment pourront diminuer cette somme, le comité propose de fixer le montant à prélever à $682,581 77, comme suit:

PREMIER DISTRICT.—L'assessment étant de $34,955,750, il sera prélevé 97 cents sur chaque $100, ce qui donnera $339,070 74.

2ME DISTRICT—L'assessment étant $21,872,430, il sera prélevé une taxe de 85 cents sur chaque $100, ce qui donnera $185,915 65.

POUR LE TROISIÈME DISTRICT—La valeur des propriétés étant de $6,898,000 88, il sera prélevé une taxe de $1 55 sur chaque $100, ce qui donnera $106,832 60.

QUATRIÈME DISTRICT—La valeur des propriétés étant de $7,166,500, il sera prélevé une taxe de 75 cts sur chaque $100, ce qui donnera $53,762 75.

Le rapport est adopté et la taxe prélevée tel que le recommande le comité.

Le secrétaire lit plusieurs pétitions qui n'offrent aucun intérêt.

Le Conseil s'ajourne.

SPECTACLES.

THEATRE ST CHARLES.—Mlle Dean et M. Jamison jouent ce soir dans la tragédie de "Roméo et Juliet". M. Jomison remplira le rôle de Mercutio. Le spectacle se terminera par une parade intitulé : "Wind Mills.

THEATRE DES VARIÉTÉS—Ce soir, au théâtre des Variétés, la charmante comédie: "Speed the Plough, avec Bass, Lynn, Allen et Mme Stewart.

AMPHITHEATRE DE DAN RICE—L'amphithéâtre de Dan Rice continue à attirer la foule. Mme Tourniaire et sa troupe française font fureur.

MUSEUM DE DAN RICE.—Nous engageons aux personnes qui n'ont pas encore vu le Muséum de Dan Rice à aller y jeter un coup-d'œil. Ils y trouveront des curiosités de toute genres.

MEURTRE.—Un meurtre a été commis le 23 du mois dernier à Old River, dans la paroisse de Concordia, par Charles Lucas. Le nom de la victime est James Flannery. Celui-ci s'était le débiteur de [illegible] et travaillait avec un individu nommé Smith qui a été blessé par Lucas. Le gouverneur a offert $250 de récompense pour l'arrestation du meurtrier.

LA TEMPÉRATURE AU NORD—Nous lisons dans un journal de New-York:

Il n'y a plus à s'en dédire, et pour cette fois nous sommes bien et dûment en plein hiver. A peine une nuit d'âpre froidure avait-elle duré, à la première couche de neige tombée dans nos rues, que le ciel a commencé à répandre de nouveau sur nous ses blanches et silencieuses cataractes. Pendant toute la journée et toute la soirée d'hier, la neige est tombée en nappes pressées et, bien que les flocons fussent d'une ténuité presqu'impalpable, à l'heure où nous écrivons, elle recouvre certainement le sol à une épaisseur d'au moins six pouces.

Il y a longtemps que les traîneaux n'avaient vu temps aussi glorieux, et cela encore au milieu des fêtes du jour de l'an.

L'intensité du froid pendant les deux derniers jours a, bien entendu, achevé de clore la navigation de l'Hudson. La baie est pleine de glaçons et, pour peu que la température se maintienne au même degré, on pourra probablement traverser bientôt la rivière de l'Est à pied, pendant les heures de la matinée.

La neige a tombé à Philadelphie comme à New-York.

Mais tout cela n'est rien auprès de Boston; là, le temps ne s'est éclairci qu'après quarante-huit heures de neige continue; il y en a dix-huit pouces dans les rues et les amas accumulés par le vent s'élèvent dans certains endroits jusqu'à six pieds!

Il n'est pas besoin d'ajouter que la perturbation dans les heures d'arrivée des convois est complète. Il y a divers retards de vingt-quatre heures! Les malles parties de New York mercredi soir ne sont, aujourd'hui, arrivées à Boston qu'hier matin.

Quant aux services des chemins de fer dans nos environs, il n'en est plus question, le [illegible].

AFFAIRES D'ORIENT.

Le *Times* publie dans sa seconde édition la nouvelle dépêche suivante sur le combat naval de Sinope:

« Vienne, lundi.

« Les plus gros navires turcs qui ont été détruits portaient chacun huit cents soldats, outre des artilleurs et une somme d'argent considérable. Ils étaient frétés pour la côte orientale de la mer Noire. Un bâtiment à vapeur est parvenu à s'échapper. Le combat a continué à une heure de distance de Sinope.

« Le 3, on ne savait rien de cette affaire à Constantinople. »

Le Globe fait remarquer que la flotte turque tenait attaquée par les Russes, était celle qui avait quitté Constantinople le [illegible] pour Batoum, et qui avait à bord [illegible] de renfort pour [illegible]. On ajoute [illegible] la commandait [illegible] pas [illegible] Sinope pour débarquer ses [illegible] on ignore s'il y avait [illegible] de ces bâtimens.

D'un autre côté, on [illegible] qu'une dépêche particulière qui [illegible] confirmation, annonce que [illegible] dans l'affaire de Sinope 2 vaisseaux de ligne, 3 frégates et 2 bâtimens à vapeur. [illegible]

[illegible]

pures conjectures relativement aux forces qui [illegible] sous les ordres de l'infortuné Capitan-Pacha. Voici ce que nous lisons dans cette [illegible]

« Le 14, trois frégates et deux petits vapeurs, venant de Constantinople, sont entrés dans ce port (Trébizonde). Ils sont en destination pour Batoum. Cette petite escadre porte des munitions et doit effectuer une descente sur la côte de Circassie, dans le but d'exciter un mouvement au milieu de ces populations. Ils sont partis dans la soirée du 16 pour se rendre à Batoum. Il est parfaitement évident que cette petite escadre est la même que la flotte turque, qui, d'après notre dépêche de Vienne que nous avons donnée ailleurs, fut rencontrée par l'amiral Nakhimoff, près de Samsun-Kalé, sur la côte de Circassie; sur la dépêche dit expressément que l'amiral Osman-Pacha avait l'intention d'y débarquer des troupes; elle ajoute que les Russes ont donné la chasse aux Turcs et les ont poursuivis dans la rade de Sinope, où ils ont détruit treize navires turcs. »

« Nous arrivons sur-le-champ à connaître complètement le caractère véritable de l'affaire du 30. Les vaisseaux de ligne russes, en croisière dans ces parages de la mer Noire, ont intercepté les trois frégates et les deux petits vapeurs sous les ordres d'Osman-Pacha, pendant qu'ils se dirigeaient vers Batoum ils les ont poursuivis jusqu'à Sinope, où probablement il a été impossible de se mettre parfaitement à l'abri sous la protection des batteries de terre. Il n'est donc pas étonnant qu'ils n'aient pu lutter contre six ou sept vaisseaux de ligne.

« On peut apprécier ce que vaut véritablement cette victoire tant vantée des Russes, par le fait, contenu dans une des lettres de Trébizonde, d'un [illegible] échappé à l'[illegible], que [illegible] dit avoir été capturés en vue de Saint-Nicolas, ne se trouve plus être ni plus ni moins qu'un vapeur de commerce appartenant à la compagnie du Hava, et portant à son bord douze passagers. Nous pouvons donc à ce point de vue stratégique, traiter cette grande victoire navale comme un incident de fort médiocre importance.

« Il ne sert à rien à chercher à savoir si les autorités ottomanes ont commis un acte d'imprudence en envoyant une expédition en mer, [illegible] avaient [illegible] dans la mer Noire, [illegible] transporté et que la bataille [illegible] près de la terre, on est fondé à espérer que beaucoup de troupes n'ont pas péri. La force relative des flottes ennemies, sur la mer de victoire est évidemment mal appliquée à une rencontre entre des forces si complètement inégales. »

Nous lisons dans le *Siècle*:

L'affaire de Sinope a produit en Angleterre une sensation non moins profonde qu'en France. D'un article du *Times*, que nous donnons plus loin, il serait presque permis de conclure que ce journal abandonne la politique Aberdeen pour la politique Palmerston. Ce qui est certain, c'est que l'opinion publique menace si évidemment de tourner à la tempête contre la Russie, ses adhérens et ses dupes, que le *Times*, qui n'est pourtant pas timide, oriente ses voiles de manière à obéir à un vent irrésistible.

Déjà il déclare que l'empereur Nicolas, qui a commencé la guerre sans prétexte, la poursuivant sans déguisement, il est du devoir des quatre puissances de mettre un terme à cette guerre. Mais cette conclusion, toute résolue qu'elle paraisse, n'a pas la portée, ce nous semble, du passage dans lequel le *Times* dit que l'affaire de Sinope étant une provocation lancée aux alliés de la Turquie sur l'élément où ils sont le mieux préparés, il est supposable que les ambassadeurs auront usé de leurs pouvoirs pour faire entrer les flottes dans la mer Noire.

Quant aux autres journaux anglais, il n'est pas besoin de dire dans quel sens ils parlent. Ailleurs qu'en Angleterre, leur langage serait très certainement accusé de pousser à la haine et au mépris du gouvernement.

D'après des lettres de Saint-Pétersbourg du 30 novembre, parvenues à la *Gazette d'Augsbourg*, la position du prince Gortschakoff serait fort difficile. Son secrétaire, un Polonais nommé Rodzewitch, est arrivé à Saint-Pétersbourg sous escorte, et a été provisoirement incarcéré dans les casemates de la forteresse. Il est accusé d'avoir livré à Omer-Pacha le plan de campagne des Russes. Un autre Polonais, employé dans l'état-major, est l'objet d'une accusation identique. Un jeune médecin polonais a passé du côté des Turcs.

Le prince Gortschakoff avait, dit-on, voulu d'abord faire fusiller Rodzewitch, mais il a préféré l'envoyer à Saint Pétersbourg, dans l'espoir que l'on pourrait découvrir d'autres correspondances.

On avait pensé, dans ces mêmes lettres, à donner le commandement en chef de l'armée au général Ludert, le favori des soldats et vainqueur de Bem; mais on aurait ainsi offensé le général Osten Sacken, qui a pour lui l'ancienneté. On avait proposé le général Rudiger; mais l'empereur a donné la préférence au prince Gortschakoff, parce qu'il a un remplacé.

Comme on parle quand il s'agit des Russes, il y a des malversations dans les principautés. On raconte donc, dit la *Gazette d'Augsbourg*, que le prince Voronzoff, qui est très malade en ce moment, et à qui on donne pour successeur le prince Menschikoff (parce que l'on ne veut pas que ce dernier reparaisse comme grand amiral), a, dit-on, donné avis qu'il y avait de grandes malversations dans les principautés, dans la commission des vivres, et que les soldats étaient très mal nourris. Un aide de camp fut envoyé sur les lieux; mais il y trouva tout en règle. Le général Voronzoff reçut de St-Pétersbourg une lettre un peu froide; toutefois, il insista, et un second aide-de-camp, envoyé sur les lieux, découvrit le véritable état des choses.

Ces révélations de la feuille augsbourgeoise ont d'autant plus de signification, que le prince Voronzoff passe pour l'unique général russe qui ait établi quelque ordre et quelque probité dans son armée.

D'après les journaux autrichiens ne parlent plus des combats imaginés par eux entre les Serbes et les Turcs. Ils se plaignent du renvoi du consul russe, et disent qu'il importe de surveiller le prince Alexandre, qui, sous son apparente neutralité, reste dévoué au sultan.

Une correspondance de Vienne, en date du 16, que publie la *Gazette des Postes* de Francfort, résume en ces termes les nouvelles du théâtre de la guerre dans les principautés:

« Nous n'avons pas reçu de nouveaux rapports du Danube. Les hostilités sont de fait suspendues. Le canon ne retentit plus même à Giurgevo. Les hôpitaux à Bucharest sont toujours remplis de malades. On n'avoue plus que jour des transports de blessés à Fokschani, d'où ils sont dirigés vers la Russie. »

« Turn-Severin est occupé par les Turcs avec 5,000 hommes. Ainsi il n'est pas vrai que les Russes aient fortifié cette place, comme on l'avait annoncé. A Krajova, tout est dans le *statu quo*. Les Turcs sont à un demi-mille de la ville, où ils élèvent des retranchemens.

« Les nouvelles de Bucharest vont jusqu'au 6 décembre. Elles n'ajoutent rien d'important. »

Une correspondance particulière de Constantinople, du 30 novembre, parle, *dit la Patrie*, d'un combat acharné qui aurait eu lieu sur les bords du Terek et que les Russes auraient livré pour maintenir leurs communications entre Tiflis et la mer Caspienne. Cet engagement, dans lequel les troupes russes auraient subi des pertes considérables, n'aurait pas amené de résultat, et il paraît que toutes les tribus insoumises de la Circassie et de la Georgie se mettaient en mouvement à la date des dernières nouvelles.

La *Gazette d'Augsbourg* a reçu de Saint-Pétersbourg, 30 novembre, une lettre qui renferme quelques détails intéressans sur l'état-major de l'armée russe. On remarquera que le Polonais envoyé sous escorte à Saint-Pétersbourg est, probablement, le même personnage dont parle l'*Ost-Deutsche-Post*, et qu'elle présentait comme l'ancien aide-de-camp du prince Stirbey.

« La position du prince Gortschakoff est difficile en ce moment. On avait d'abord pensé à donner le commandement en chef de l'armée au général Ludess, le favori des soldats et vainqueur de Bem. Mais on aurait ainsi offensé le général Osten-Sacken qui a pour lui l'ancienneté. On avait proposé le général Rudiger; mais l'empereur a donné la préférence au prince Gortschakoff, parce qu'il a un remplacé.

« On raconte que le prince Woronzoff, qui est très malade en ce moment, et à qui on donne pour successeur le prince Menschikoff (parce que l'on ne veut pas que ce dernier reparaisse comme grand-amiral), a, dit-on, donné avis qu'il y avait de grandes malversations dans les principautés, dans la commission des vivres, et que les soldats étaient très mal nourris. Un aide-de-camp fut envoyé sur les lieux, mais il y trouva tout en règle. Le général Woronzoff reçut de Saint-Pétersbourg une lettre un peu froide. Toutefois, il insista, et un second aide-de-camp, envoyé sur les lieux, découvrit le véritable état des choses. »

Le *Lloyd* de Vienne croit pouvoir affirmer qu'il n'est pas vrai que des généraux et des officiers supérieurs aient adressé une pétition à l'empereur de Russie pour le prier de rappeler le prince Gortschakoff et de le remplacer par Paniutin.

Nous trouvons dans un supplément de la *Gazette d'Augsbourg* une nouvelle lettre de Saint-Pétersbourg, en date du 2 décembre, qui annonce que, le 29 novembre, dans la matinée, on a fusillé sur la place d'Armes du régiment des gardes Semenoff, un officier coupable d'avoir fourni au secrétaire du prince Gortschakoff les éléments de sa correspondance avec Omer Pacha. On ajoute que le secrétaire du prince n'a pas été amené à Saint Pétersbourg, comme on l'avait annoncé d'abord, mais fusillé au quartier général de l'armée russe.

On écrit de la frontière de Servie à la *Gazette d'Augsbourg*:

« Le consul russe Muchin, aussitôt après son arrivée de Belgrade à Semlin, s'est empressé d'adresser au gouvernement russe un rapport sur l'état des choses en Servie. Il fait remarquer dans ce rapport que le prince Alexandre, bien [illegible] neutre, a cependant [illegible] sympathie secrète pour la Turquie. C'est la raison qui l'a décidé à laisser Izzet Pacha à faire [illegible] pour que sa politique [illegible] ne se [illegible] hors de doute que le prince Alexandre se [illegible] le sympathie [illegible] des Turcs, tandis que la [illegible] a des sympathies pour les russes. »

[illegible]

de Circassie, non loin de Gelendjik. Les Circassiens se sont approchés et ont pris les armes et munitions.

La tribu Tschetsch demande l'assistance du Lazistan la frontière de Perse, qui était toujours rebelle, [illegible] aux troupes à la Sublime-Porte pour prendre part à la guerre contre la Russie.

Le Dagestan, le chef Mohamed-Effendi, président d'un couvent, a rassemblé à Doutan et à Igak, un corps de 20,000 volontaires et les a mis à la disposition de la Porte Ottomane, sans frais pour le trésor.

Nous lisons dans *la Patrie*:

« Le bruit s'est répandu que les bâtimens de guerre turcs, attaqués à Sinope, quoiqu'ayant beaucoup souffert pendant le combat qu'ils ont soutenu avec une énergie admirable contre des forces si considérables, n'ont pas tous été coulés et détruits, ainsi que l'a dit à tort l'officier russe qui a apporté la nouvelle à Odessa. »

Le même journal donne les nouvelles suivantes:

« Une correspondance particulière d'Erzeroum, du 26 novembre, confirme la nouvelle qu'il était répandue qu'un soulèvement venait d'avoir lieu dans le district de Nakitchevan, dépendant de la province d'Erivan, dont la Turquie russe. Ce pays est habité presque entièrement par des populations arméniennes et musulmanes, qui ont toujours été avant peine le joug de la Russie, et qui sont maintenant aujourd'hui des vexations nombreuses.

« Il paraît que le gouvernement d'Erivan a voulu faire une levée parmi ces populations, et incorporer dans son armée un grand nombre de jeunes gens appartenant aux familles les plus influentes du pays; il a voulu de plus exiger un impôt extraordinaire en nature pour ses troupes, et que cette cause a amené un soulèvement qui pourrait prendre une grande importance.

« Les correspondances particulières de Constantinople disent également que le divan venait d'envoyer un commissaire [illegible] de [illegible] en Bosnie.

« Une lettre particulière de [illegible] annonce que [illegible] Danicic [illegible] à Sémendria. On assure que la démarche faite par le Vladicka pour amener une alliance intime entre la Servie et le Montenegro avait complètement échoué. Ce résultat était favorable à la Turquie. »

LETTRES PARISIENNES.

Paris, 14 décembre 1853.

L'événement de la rade de Sinope doit soulever de vives récriminations chez le gouvernement turc, s'il faut en juger par la sensation produite à Paris parmi les diplomates. On affirme de ce côté que l'entrée dans le Bosphore n'avait été accordée à la flotte anglo-française qu'à la condition formelle que leur attitude dût réduire à un rôle passif la marine russe dans la mer Noire, et qu'à plus forte raison les vaisseaux turcs devaient se croire en sûreté dans une rade avec l'appui implicite du pavillon des deux puissances. Je ne sais si les instructions des amiraux allaient, en effet, jusqu'où le gouvernement ottoman paraissait croire qu'elles pouvaient s'étendre; mais tout en ne doutant pas de la fâcheuse impression produite sur les deux gouvernemens, impression attestée à Londres tout au moins par la baisse des fonds publics, il est peu probable,—comme on l'a dit aujourd'hui—que les deux gouvernemens fussent prendre à leur flotte une attitude d'énergie expiatoire, au moment où un protocole dont l'importance a pu être exagérée, mais qui n'en est pas moins sérieux, donne l'espoir d'une pacification.

Le duc de Valmy dément et autorise à démentir formellement le bruit de sa prochaine entrée au Sénat.

On a exagéré beaucoup dans quelques feuilles étrangères la portée d'une entrevue qui aurait eu lieu entre le maréchal de Saint-Arnaud et deux des fils du maréchal Ney, et les circonstances d'une réclamation faite par ces derniers à propos d'un passage du discours de ministre de la guerre à la cérémonie du 7 décembre. Il aurait bien eu, en effet, demandé quelques modifications au discours imprimé, mais le ministre leur aurait fait observer que [illegible] par les fils de l'illustre victime, l'intérêt de sa mémoire que le glorifier et l'ensemble du caractère de leur père, aurait été fait dans l'intérêt de certains principes inexorables de haute discipline militaire, il ne croyait devoir rien concéder aux quelques réserves faites par lui à l'égard du maréchal Ney. Voilà quel a été, je crois, le sens de l'entrevue.

Vous aurez appris sans doute par une autre voie les succès de l'opposition au sein du Sénat espagnol, ce qui accrédite ici beaucoup le bruit de la dissolution des Cortès et d'un prochain coup d'Etat.

On parle sans doute que l'évêque de Viviers a défendu les tables tournantes; maintenant on me cite un exemple incroyable de l'espèce de monomanie que peuvent produire ces exercices, exemple qui sera bientôt, ajoute-t-on, porté devant un tribunal. On raconte donc qu'un mari à qui il a été révélé par les tables tournantes que sa femme était un diable, veut plaider en séparation de corps, réclamée en même temps par la femme, en conséquence des mauvais traitemens que cette singulière illusion entraîne chez son mari. Le fait semble incroyable; il n'est pourtant attesté, mais verra-t-on comment alors la justice pourrait s'y prendre un tel excès, quand il s'agirait que cette femme est un diable? C'est ce que nous croirons seulement à l'audience.

Paris, 15 décembre.

Je suis loin d'être de l'avis de ce chroniqueur de la Bourse qui prétend aujourd'hui, dans un grand journal, qu'indépendamment de leur propre crédit, les quatre grandes puissances sont responsables d'une immense crise industrielle qui a engendré en Europe la construction des chemins de fer; cependant je dois reconnaître que la prolongation de la crise orientale a porté une grande perturbation dans toutes les industries, et que les payements de la finance deviennent difficiles. On parle maintenant de sur des craintes fondamentales de la Banque, le gouvernement songerait à faire un emprunt, pour le moment du moins, et il peut pas en être question avant le mois de février. Cette idée serait d'un emprunt serait fatale à cette époque de l'année. Il y a donc ajournement sur cette question au lieu des craintes financières, de cet ajournement, on en déduirait, il est probable qu'on sera obligé d'en revenir à un emprunt.

Il paraît certain que les négociations pour l'emprunt ture qui étaient commencées avec la maison Hottinguer, et ont point abouti.

Si l'affaire se fait, elle sera, je crois, toujours, elle ne pourra réussir que par le crédit mobilier. J'en ai dit même qu'hier, dimanche, Namik Pacha a eu une entrevue avec M. Pereire dans l'hôtel de M. de R..., aux Champs Elysées. Il est bien à désirer, dans l'intérêt du gouvernement turc, que cette affaire réussisse, car avant peu les besoins d'argent vont se faire sentir en Turquie; les impôts dont été prélevés par avance et les ressources seront bien vite taries. Il paraît que le gouvernement turc compte plus sur le bon vouloir des Etats Unis que sur celui de l'Angleterre.

On croit que les nominations de sénateurs n'auront pas lieu avant le jour de l'an.

On attachait une assez grande importance dans le monde politique à l'entrevue que M. de Kisseleff a eue avec l'Empereur, en lui notifiant la naissance d'un petit fils du Czar; il paraît, du moins d'après les bruits qui couraient dans un salon où l'on est fort au courant des affaires russes, que cette entrevue s'est fort bien passée, mais n'a eu aucune portée politique.

CANADA.

Les journaux de Montréal disent que le froid n'a été ni encore extrêmement rigoureux dans le voisinage de cette ville. Les glaces flottantes dans le fleuve est couvert n'empêchent pas les canots de traverser régulièrement et avec sûreté de Montréal à St Lambert, et du Pied du courant à Longueil.

Nous trouvons dans la *Minerve* du 27 décembre les détails suivants sur un désastreux incendie qui a éclaté à Montréal le jour de Noël:

« Montréal, visité naguère par des incendies si fréquents, si pareils si terribles, depuis quelque temps n'avait point vu l'élément destructeur fondre sur ses habitans et commerçants, avec un peu de nouvelle peut-être, à se croire dispensé de ce triste tribut qu'il lui avait payé par le passé.—Mais, voilà que dimanche, le 25 courant, vers 4 heures du matin, la cloche d'alarme annonce que le fléau destructeur a reparu.—Le feu venait d'éclater dans le magasin magasin de détail de MM. J. & D. Lewis. Avant l'arrivée des compagnies du département du feu, dont l'activité et le zèle sont bien connus, les flammes, activées par un vent violent, avaient déjà envahi une grande partie du magasin de MM. Lewis. Malgré les grands efforts des pompiers, l'incendie se communiqua à trois autres magasins adjacents, et, en moins de deux heures, les réduisit en cendres.

« Les victimes de l'incendie sont MM J & D Lewis, O Gibson, MM. Stewart & Cie, et M. Rice Sharpley. En estimant à près de £60,000 les pertes totales causées par ce feu, on est certes bien de l'exagération. Il est incontestable que les maisons de commerce qui viennent de subir un si rude échec, sont des plus considérables et des plus riches de cette ville. La maison de M. Lewis était assurée pour la somme de £16,000 qui tous se sur les assurances Britannia et Ætna. M. Gibson, perte estimée à £4000; assuré pour £1,200.

« MM. Stewart & Cie, étaient assurés pour £1,200; comme ils n'étaient établis que depuis quelque temps, on ne pense pas que la perte qu'ils ont éprouvée soit bien considérable.

« Mais la perte la plus sensible est celle de l'établissement de bijouterie de M. Sharpley, qui était le plus considérable et le plus riche en ce genre dans cette ville. Les fonds de magasin de M. Sharpley était estimé de £15,000 à £20,000, et il n'était assuré que pour £5000.

« En jetant un regard sur le registre de nos dépenses par le feu, en cette ville, on verra que celui-ci est un des plus considérables; c'est aussi le plus grand désastre de ce genre depuis le mois de juillet 1852. Au contraire petite partie des bijouteries de M. Sharpley a été sauvée au bas [illegible].

« Un total [illegible] la propriété [illegible] de la succession Masson et à [illegible] de Montréal.

« Les maisons de commerce voisines du foyer de l'incendie ont couru le plus grand danger; mais la neige tombée en abondance sur ses jours auparavant a protégé les toits, qui, sans cela, se seraient infailliblement enflammés sous la grêle de charbons ardents que le vent poussait dans toutes les directions. »

DECOUVERTE IMPORTANTE

[illegible]

Si vous souffrez du RHUME ou de la TOUX, prenez le CHERRY ANODIN EXPECTORANT de STABLER. Si vous avez la diarrhée ou d'autres maladies de digestion, employez le remède de STABLER nommé la DIARRHEE. L'inventeur ne prétend pas que ces spécifiques soient des panacées, mais on croit généralement que ce sont jusqu'ici les MEILLEURS contre les maux dont il est fait mention plus haut. Un des médecins les plus distingués de Baltimore parle en ces termes du Cherry Anodin: "Il opérera plus de guérisons qu'aucun des innombrables remèdes répandus dans les Etats-Unis." On peut se procurer, chez les agens, beaucoup d'autres témoignages de MEDECINS les MIEUX CONNUS. Toutes les familles devraient avoir chez elles ces deux remèdes afin de les employer dès que les circonstances l'exigent. Voir l'annonce que nous publions dans une autre colonne. Chaque remède ne coûte que 50 cents la bouteille. Six bouteilles pour $2 50.
A vendre par J. WRIGHT & Co,
10 jan—1m 151, rue de Chartres

REVALENTA ARABICA,
De Barry Du Barry & Cie, à Londres.

Certificat du célèbre docteur Rudolph Wurzer.
Bonn, 19 juillet 1852.

Cette farine, légère et agréable, est le meilleur des alimens—A la fois nourrissante et restaurative, elle remplace avantageusement toutes les médications. Elle est souveraine surtout dans les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des voies urinaires et de l'urètre, crampes des reins et de la vessie, les hémorrhoïdes, &c. Aussi dans les maladies des poumons, des voies respiratoires, la toux et la consomption.
J'ai la conviction que la Revalenta Arabica de Du Barry a la propriété précieuse de guérir les maladies internes.
Cette substance est aussi d'une grande efficacité dans la dyspepsie (mauvaise digestion), les douleurs d'estomac, les aigreurs, la pituite, les glaires, les palpitations, la migraine, les affections bilieuses et nerveuses, les [illegible] et vomissements pendant la grossesse, [illegible] l'hypocondrie, la goutte, les rhumatismes, &c. &c.
Seul Dépôt pour l'Etat de la Louisiane, chez F. P. DUCONGE,
No 30, rue de Chartres, N. O.
Et chez Z. GERMAIN, No 137, rue Royale.
[illegible] Envoi gratis aux malades et aux enfants d'un tempérament faible. 25 nov—6 m

Société des Orphelines.
L'assemblée annuelle de la "Société des Orphelines" aura lieu le 14du courant, de midi à 2 heures, à l'asile de la rue Poydras, dans le but d'élire des directrices pour l'année 1854. 9jan—10

Vente sans réserve de couvertures françaises et marchandises sèches.
L'attention des acheteurs est appelée à la vente sans réserve de couvertures françaises et marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui, 10 janvier 1854, à 10 heures, au magasin d'encan de R. Peychaud & Co., No 25 rue de la Vieille Levée entre Bienville et Douane.

Ventes par MM. Beard & May.
14 janvier—Succession de Philip Duffy.
" " de Thos. McCormick.
" Ventes de nègres pour un règlement avec des mineurs.
" Dernière vente positive de propriétés appartenant à la succession de Levi H. Gale.
21 janvier—Succession de Wm Collins.
" do de Robert Leyton.
" Vente de propriétés de valeur, pour effectuer un partage entre quatre des héritiers Luzer, décédé.
" Actions de la Loge des Odd Fellows.
" Terrains vagues et améliorés, situés dans le 1er, le 4me district et la ville de Jefferson.
" Vente sans limites de propriétés dans le 1er district, dans l'affaire des intéressés Hugh Sheridan Jr.
28 janvier—Vente à crédit libéral et sans réserve de terrains améliorés et vagues, par ordre du président de la Banque des Citoyens.

Ventes dans le mois de Février.
4 février—Succession de Mme P. Claiborne J.
" Terrains pour bâtir dans la rue Napoléon, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].
" Succession de Lewis Atkinson.—Terrains vagues dans le 4me district.
9 février—Succession de W. H. Wright—Propriétés dans le 1er et le 2me districts et actions et comptes.
11 février—Succession de P. Dubec—Nègres accompagnés avec travaux de briqueterie et de moulin à scie.
13 février—164 nègres d'habitation, de prix.
[illegible] Pour plus amples détails, voir les annonces.

Compagnie d'Assurance des Marchands.
Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1854.
A une réunion du Conseil de Direction tenue aujourd'hui, un dividend semestriel de dix pour cent a été déclaré payable aux actionnaires à partir du mercredi, 11 du courant.
10 jan—10 JOHN PEMBERTON, Président.

Bureau de la Compagnie de Desséchement de la Nouvelle-Orléans.
L'ELECTION annuelle de six directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la Charte, LUNDI, 23 du courant, de onze heures du matin à deux heures de l'après-midi, au bureau de la Compagnie, No 20, rue Bourbon. Un Etat des affaires de la Compagnie sera présenté aux actionnaires. Par ordre du président, HY. A. HOFFMAYER,
10 jan—3 Secrétaire

LES soussignés ont formé une société pour les affaires d'encan, courtage, &c. &c., s'occupant de toutes les ventes qui pourraient être confiées à leurs soins, sous la raison de Bonneval et Wiltz, bureau No 36, Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane.
10 jan—6 J A BONNEVAL, P S WILTZ.

BILLET PERDU.
PERDU, il y a environ huit jours, un billet pour la somme de $150, tiré par Charles Estinguey, à l'ordre de Jean Taboursier. Avis est donné de ne pas escompter le dit billet, car le paiement en a été arrêté. 10 jan—3

Mme ROBERT,
No 152, RUE ROYALE, ENCOIGNURE TOULOUSE.
A l'honneur d'informer les dames de la ville et de la campagne qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages, un assortiment complet et varié de Modes et Nouveautés, comprenant des meilleures maisons de Paris, consistant en Chapeaux et Capotes de soie, de velours, etc. Manteaux, Mantelets, Pelisses, Nouveautés, Voiles de dentelles, Broderies, Collerettes, Mouchoirs, Coiffures, etc. Mme Robert, par le bon goût qui a présidé au choix de ces modes et nouveautés, ainsi que par ses prix modérés, espère mériter le patronage du public.
[illegible]

BAINS!—BAINS!—BAINS!
A VENDRE, avec la clientèle, la magnifique maison de bains connue sous le nom de Bains de la Louisiane, située au No 119 rue des Remparts, entre St-Louis et Toulouse. On peut prendre toutes sortes de bains dans l'établissement, qui se complète sous tous les rapports. A vendre également, au choix de l'acquéreur, la maison et le terrain. Le patronage du public n'a jamais fait défaut à cet établissement depuis sa fondation, en 1845.
Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.
20 jan—1m

Bisquits de Chaux.
LE soussigné annonce à Messieurs les habitans sucriers, qu'avec le concours de M. Paul Marcelin et avec beaucoup de dépenses, de peines et de temps, il a réussi à perfectionner son appareil pour la fabrication du Bisulfite de Chaux. Il pourra dorénavant en délivrer des quantités illimitées et d'un degré supérieur à celui obtenu jusqu'à ce jour. Ses barils seront cerclés en fer et en bois, et faits de cyprès ou tout en cyprès, et par conséquent, le Bisulfite ne pourra perdre de sa force comme par le passé pendant son transport de la fabrique aux lieux où il devra être employé. M. BONNABEL. 10 jan

EN VENTE
A la Librairie de A. Puyo & Co,
56 RUE DE CHARTRES,
LES CHATIMENTS,
POESIES VENGERESSES
PAR VICTOR HUGO.
Prix........................ 1 dollar
10 janv—15

VINS FINS:—
20 caisses Chateau Margaux;
20 do do Lafite;
21 do do Rieussec en bouteilles et demi do, à vendre par SOSTHENE THOMAS,
10 janv 29 Natchez.

VINS DE BOURGOGNE:—40 caisses de la marque célèbre Cte Marey & Comte Legier Bel Air, en magasin et à vendre par SOSTHENE THOMAS,
10 janv 29 Natchez.

HUILE DE BALEINE—3000 gallons, à vendre par W F VREDENBURGH & Co.
10 janv 29 Vieille Levée

VITRES—4,000 caisses de dimensions assorties, à vendre par W F VREDENBURGH & Co.
10 janv 29 Vieille Levée

HUILE DE LIN—10 barriques huile bouillie, à vendre par W F VREDENBURGH & Co.
10 janv 29 Vieille Levée

INDIGO—30 surons de Caracas et 10 caisses de Vanille, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
10 janv 29 Vieille Levée

50 quarts pipes Cognac Gaismy et Ste-Brice, 30 octaves do do do, Dans les magasins de la Douane, ayant droit au drawback, à vendre par J. LANATA, 9 jan 11 Jefferson, 12 Toulouse.

VINS en barriques et en caisses,
300 barriques vin rouge bon ordinaire,
150 barriques vieux vin rouge pour familles,
70 barils vin blanc Haut-Barsac et Haut-Sauterne;
150 do imitation Madère;
55 demi-barils Madère véritable;
50 caisses Muscat de Frontignan;
85 do vermouth première qualité;
275 do vieux vin rouge;
A vendre par PAUL JUGE FILS & CO,
9 jan—6f 27 rue St-Louis

EAU DE VIE—35 quarts des marques suivantes: Union Vineyard Proprietors, Alex de Monteaux 1840, L Duran et Champagne, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO,
9 jan—6f 27, rue St Louis

HUILE D'OLIVES A. Ocoe—465 paniers huile en grandes et demi bouteilles, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co.,
9 jan—6f 27, rue St-Louis

BEURRE de Goshen—Reçu par le Crescent City venant de New-York:
10 caisses beurre de Goshen en boîtes de 1 livre,
15 do do do do 2 do
De la marque de P. Giraud & Co.
A vendre par BRUGUIERE & Co.
8 jan 15, rue Bienville

DIVERS—20 paniers bouteilles vides 23 onces; 40 caisses eau de fleurs d'oranger; 20 balles bouchons de 15000 chaque; 5 balles do pour fioles; 5 do do demi-do; 1500 dame-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons; A vendre par PAUL JUGE FILS & Co.
9 jan—6f 27, rue St Louis

EN débarquement du navire Geo T. Patten, venant du Havre, et à vendre par les soussignés: 1600 dame-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons, PAUL JUGE FILS & Co.
9 jan—6f 27, rue St-Louis

EAU DE VIE—40 quarts Cognac fine champagne des marques suivantes "Union Vineyard Proprietors," "Alex. de Monteaux 1840," "L. Duran, Champagne," à vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
19 déc—6 27, rue St-Louis

LE soussigné, passager à bord du navire Caroline, de Bordeaux à la Nouvelle-Orléans, [illegible] le [illegible] NICOLAS DUCASTAING, [illegible].

EN débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux: 20 barriques vin rouge à vendre par A CARRIERE, 25, Vieille Levée
7 jan

BERGERAC—20 barriques vin Bergerac, à vendre [illegible]

DIVERS—[illegible]

[illegible]

BUREAU DU TRESORIER, Ville de la Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1854.
Extrait d'une ordonnance approuvée le 30 décembre 1853.
ART. 37.—Toutes les taxes imposées par cette ordonnance seront payées d'avance.
Toutes personnes engagées dans les affaires ou pourvues d'une patente quelconque en vertu de cette ordonnance, devront respecter dans un endroit apparent de leurs bureaux ou magasins, un certificat dûment signé par le Trésorier ou leurs reçus de taxes pour l'année courante.
En vertu de l'Acte de Consolidation, toutes les taxes doivent être payées au bureau du Trésorier.
Conformément à cette clause, avis est par le présent donné que les licences pour l'année 1854 sont maintenant dues et payables au bureau du Trésorier. Avis est donné aux négocians, marchands de comestibles, propriétaires de cafés, conducteurs de drays, ou toutes personnes engagées dans les affaires ou poursuivant une carrière exigeant une licence, qu'ils seront poursuivis en vertu des ordonnances s'ils négligent de prendre leurs licences.
WM. H. GARLAND,
7 jan-jusqu'au 1er fev Trésorier

AVIS D'ENCAN.
J. EUGENE TOURNE, Encanteur et Estimateur, a transféré son bureau au No 95, rue Commune, vis-à-vis le Verandah, où il donnera toute son attention à la vente de propriétés, esclaves, marchandises en magasin et avariées, successions, &c.
3 janv—1m.

Compagnie de l'Hotel St-Charles.
Nlle-Orléans, 7 janvier 1854.
L'ELECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la charte, LUNDI, 16 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau de la Compagnie du Gaz, rue de la Commune.
Par ordre, P. N. WOOD,
8 janv—7f Secrétaire.

FABRIQUE DE MOUTARDE CREOLE,
Etablie en 1849, rue Ste-Anne, No 117,
Entre Bourbon et Dauphine.
LE soussigné annonce au public de cette ville, aux restaurateurs, hôtels et maisons bourgeoises, qu'il est prêt à les servir, comme par le passé, avec la plus grande promptitude, de la moutarde de sa fabrique, déjà si avantageusement connue, en bouteilles, demi-bouteilles, gallons et demi-gallons.
Cette moutarde est garantie naturelle, sans aucune couleur pour imiter celle de tout autre fabricant; le soussigné désirant au contraire ne vendre que la sienne qu'il n'y ait à redouter aucune contrefaçon.
9 janv—1m F. BESSE.

DISSOLUTION DE SOCIETE.
LA société existant sous la raison "DARAN, LABICHE & Co" étant expirée par limitation, est dissoute d'un commun accord et continuera sous la raison de "DARAN & JOURDAN" qui est chargée de la liquidation de l'ancienne société.
Nlle-Orléans, 7 janvier 1854.
H. DARAN,
J. H. LABICHE,
J. U. CARRIE,
Agent pour A. Carrie.

Les soussignés continueront même genre d'affaires sous la raison de "DARAN & JOURDAN", et se chargent de la liquidation de la maison "DARAN, LABICHE & Co."
Nlle-Orléans, 7 janvier 1854.
H. DARAN,
9 janv F. JOURDAN.

REDUCTION DE PRIX
Par E. Reilly & Co.,
Encoignure Canal et Royale.
NOUS avons l'honneur de donner avis aux Dames, qu'à partir de LUNDI, 9 courant, toutes nos marchandises d'hiver, en magasin, seront vendues à des réductions importantes de 10 à 25 pour 100 sans exceptions.
Calicos français, riches
Cachemire d'Ecosse français, toutes couleurs;
Cachemire l carreaux;
Mousseline de laine de différentes couleurs;
Barèges broché et uni;
Robes barège, à volants;
Soie noire unie, damassée et à carreaux,
Moire noire antique;
Gros de Naples, toutes couleurs;
Soie à carreaux, article nouveau;
Robes de soie brochée, à volants;
Manteaux et pelisses de drap et velours, du genre le plus nouveau.
Mouchoirs, cols et chemisettes brodés, Manches brodées.

ARTICLES POUR DEUIL.
Mousseline de laine noire de 4/4 à 6/4;
Mérinos et cachemires noirs;
Tobert et alpaca noirs;
Bombazine noire; foulards noirs;
Chaly noir; drap noir pour dames;
Toutes espèces de broderies pour deuil, etc.
Linge de table, un grand assortiment de nappes et serviettes de toute grandeur,
Toile à drap de 4/4 à 14/4,
Toile d'Irlande.
P. & E. REILLY & Co.,
2janv—6f Encoignure Royale et Canal

CHARBON.
CHARBON de Pittsburg, de première qualité, reçu dernièrement par les derniers arrivages, à vendre et à livrer en n'importe quelle quantité.
ROBERT MURPHY,
52, Vieille Levée
7 jan—1 encoignure St Louis

C. DUHAMEL, Opticien,
86, rue Chartres,
A toujours en main un grand assortiment de LUNETTES pour myopes et presbytes.
[illegible] Lunettes en gros pour les marchands.
7 jan

AUX BIJOUTIERS.
C. DUHAMEL, opticien, 86 rue de Chartres, offre à vendre aux prix de New York, un bel assortiment de bijouterie. 7 jan

AUX ARPENTEURS.
C. DUHAMEL, opticien, 86 rue de Chartres, a toujours en main un beau choix d'instrumens d'arpentage, tels que: boussoles, niveaux d'Egault, niveaux de pentes de Chézy, graphomètres, équerres, longues-vues, etc.
Microscopes d'une grande force 7 jan

ANISADO de Mallorca—3 pipes et 11 quarts, garanti importation directe d'Espagne, à vendre à une piastre le gallon par B. VALLS, 7 janv 73, rue du Magasin.

SUCRE de la Havane—100 caisses sucre blanc, et jaune, en débarquement de la goëlette Montaigne, venant de la Havane, et à vendre par R. CARUZAC & Co. 7 janv 20, Vieille Levée

SUCRE de la Havane—1800 caisses sucre blanc, jaune et brut de la Havane, en magasin et à vendre par R CARUZAC & Co, 7 jan 20, Vieille Levée

Dentelles Valenciennes, &c.
EN débarquement du navire Geo F. Patten, capt. Delano, du Havre
caisses contenant dentelles valenciennes, mouchoirs batiste brodés, toile de batiste pour chemises, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO.,
[illegible] 27, rue St-Louis

TABAC—47 balles tabac de Vuelta de Abajo, ca[illegible] [illegible] en débarquement de la goëlette Alice, de la Havane, à vendre par R. CARUZAC & CO, [illegible] No 20, Vieille Levée

EN débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux—64 barriques vin rouge, à vendre par E DECHAMPS, 3jv Rue Conti, 67

Marchandises sèches du dernier genre et à bon marché.
Madame Schell,
152 RUE DU CANAL 152
Entre Bourbon et Dauphine,
A REÇU par les derniers arrivages d'Europe, un bel approvisionnement de marchandises du dernier goût parisien:
CHAPEAUX, pour dames et enfants;
CASQUETTES pour dames et enfants;
BOLIVARS, avec plumes et fleurs;
COIFFURES et VOILES pour mariées;
FLEURS artificielles, Manteaux et Mantelets;
PELISSES, Talmas, Broderies;
GANTS, garnitures en velours, etc.
MADAME SCHELL invite respectueusement les dames de la Nlle Orléans à venir examiner son nouvel assortiment dont le goût et la qualité ne sauraient être égalés, ni qui est vendu à meilleur marché que dans aucun autre magasin de la Nlle-Orléans.
[illegible] Manteaux faits à ordre.
Chapeaux nettoyés et garnis. 4 janv—3m

Abonnement pour 1854 à toutes les Publications Françaises
Chez VICTOR HEBERT & Co.,
149, RUE DE CHARTRES.
—Savoir:—
LITTERATURE ET ARTS.
ILLUSTRATION.—Revue des Deux Mondes.—Revue de Paris.—Magasin des Familles.—Echo des Feuilletons.—Magasin Pittoresque.—Journal des Connaissances Utiles.—L'Artiste.—Le Journal pour Rire.—Conseiller des Enfants.—Journal des Mères et des Enfants, etc., etc.
MODES.
Modes Parisiennes.—Moniteur de la Mode.—Petit Courrier des Dames.—Moniteur des Demoiselles.—Conseiller des Dames et des Demoiselles.—Magasin des Demoiselles, etc., etc.
Journal des Tailleurs.
MEDECINE—PHARMACIE ET SCIENCES DIVERSES.
Chimie Médicale.—Union Médicale.—Connaissances Médico-Chirurgicales.—Bulletin de Thérapeutique.—Gazette Médicale.—Archives Générales de Médecine.—Abeille Médicale.
SANTE UNIVERSELLE.
Recueil de Médecine Vétérinaire.—Bulletin de l'Académie de Médecine.—Cosmos.—Revue Encyclopédique.—L'Institut, Journal des Savans, etc.
Journaux quotidiens français.
VICTOR HEBERT & Co.,
3 janv 149, rue de Chartres.

BOTTES ET SOULIERS—Deux mille cinq cents caisses en magasin, convenables pour la consommation de la ville et de la campagne, à vendre à des conditions libérales.
J M GOULD & Co,
4 jan 8, rue du Magasin

CHAPEAUX—Cent caisses venant d'arriver de New-York par le navire Maid of Orleans, comprenant un assortiment de chapeaux en soie et "Moleskine," à vendre par
J M GOULD & Co,
6 jan 8, rue du Magasin

CHAPEAUX CASIMIR—Vingt-cinq caisses venant d'arriver, à la dernière mode, et à vendre par J M GOULD & Co,
4 jan 8, rue du Magasin

CACAO—Un petit lot de Guayaquil, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO,
31 déc 34 Vieille Levée

CONTINUELLEMENT en magasin un assortiment complet de St Alexandre blanc et couleurs assorties. P M CHASSAGNOL,
[illegible] Encoignure Chartres et Conti.

PIANOS AMERICAINS.
MARTIN SCHNEIDER,
No 30, rue Royale, en face la MAISON DE LA LOUISIANE.
A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de recevoir de MM. PLEYEL & Co, de Paris, un petit nombre de PIANOS DROITS, construits d'après son système amélioré.
[illegible]

SOCIEDAD ESPANOLA DE BENEFICENCIA MUTUA.
Los Socios que componen esta Sociedad se reunirán en Asamblea General el domingo 10 del corriente, á las seis y media de su tarde, en el café de Du Bernardo Garcia, esquina de las calles de Conti y Levée.
Por órden del Sr Presidente.
8enero B. AINZ, Secretario.

FABRIQUE DE MOUTARDE CREOLE.
La seule permanente depuis 1833, rue St-Louis, No 146.
LE soussigné, n'ayant pas assez de colporteurs pour servir ses pratiques des quatre parties de la ville, invite les propriétaires de groceries à s'approvisionner chez lui; avec l'avantage de renvoyer toutes les bouteilles invendues ou détériorées, (une étiquette constatera l'authenticité du dépôt, cette marchandise étant vendue avec toute garantie.)
Les personnes qui en font usage sont priées de considérer le nom mis sur l'étiquette ainsi que le cachet, attendu que certains [illegible] ont imité la forme et la couleur; les personnes qui en prennent par gallons ou par douzaines, pour l'exportation, trouveront toujours les mêmes avantages que par le passé.
6 jan—jus au 1er fev

EN débarquement du navire Louisa Bliss, de Bordeaux:
100 barriques vin rouge St Estèphe,
20 1/2 boites cèpes à l'huile,
20 1/4 do pieds truffés,
10 1/2 do royans à l'huile,
20 1/2 do saucissons,
20 1/2 do lamproies,
20 1/2 do pieds de porc truffés,
8 caisses confitures assorties, à vendre par VERBOIS FRERES,
6jv—4 247 & 249, rue Royale, Enc. Dumaine

EN débarquement du navire G. F. Patten, du Havre—
25 paniers champagne des meilleures marques,
14 do do en demi bouteilles do
A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
6jan 13 et 15 rue St-Louis

ON demande à louer à bail une propriété avec résidence de 30 à 40 arpens de superficie propre à faire du jardinage. On désire qu'elle ne soit qu'à 3 à 4 milles de la ville et sur la rive gauche du fleuve. S'adresser à POREE & GIRARD,
6jan 7, rue St-Louis

COUVERTES—1 caisse couvertes de lits 12/4 laine mérinos;
1 caisse couvertes de lits 12/4 do do
A vendre par O B GRAHAM,
6j 96, Gravier

REÇU par le navire Cotton Planter, et à vendre en drawback, par les soussignés:
2 caisses mousseline soie imprimée, imitation foulard,
1 caisse challie soie, brochée couleur;
2 do Revecilles de Alpaca;
2 do Jaconas et Mousselines;
3 do Jaconas et Mousselines;
1 do foulards de soie,
6jv RICHARD, ALDIGE & CO.

175 PANIERS CHAMPAGNE, en drawback, à vendre par les soussignés.
6jv RICHARD, ALDIGE & CO.

Marchandises sèches anglaises pour les marchés du Mexique.
REÇU, diverses factures des marchandises suivantes: imperiales, calicos imprimés, linons et mousselines imprimés, coutil blanc, fantaisie, coton et toile, coton en pelotes et bobines, grande chalis, cotons imprimés, robes mousseline et calicot, mouchoirs Madras, [illegible] rayés, platillas, crea, britanias et estopillas.
—Aussi:—
Un assortiment général de marchandises en toile d'Irlande et d'Ecosse, de tous genres, et choisis expressément pour le printemps.
A vendre à des conditions avantageuses par O. B. GRAHAM,
31 déc—12f 4 rue Gravier

EN débarquement du Mount Washington et à vendre par les soussignés:
150 barriques vin rouge bon ordinaire pour familles;
20 do du Chateau Margaux de 1re qualité;
100 caisses St-Julien et Pauillac Médoc
250 do Chateau Margaux, 1/2 bouteilles,
250 do Haut Sauterne, do do
100 do prunes en petits et grands flacons;
100 quarts et 10 barils Cognac St-Brice.
J LANATA, 11, Jefferson, 12, rue Toulouse

F. A. HEMMARD,
No 118 RUE DU CANAL,
Entre Royale et Bourbon, bâtisses Touro.
DESIRANT diminuer son stock, offre à ses amis et clients, à très bas prix, un assortiment bien choisi de MARCHANDISES SECHES de saisons comprenant:—
Robes soie et satin, broderie riche,
Do de lainage, 3 volants,
Do mousseline blanche, à volants,
Do valencienne riche, à bayadère et volants,
Do barège, do do
Toilettes mousseline suisse et jaconat riche brodés,
Châles crêpe, riche,
Manteaux et mantelets velours soie et drap riches,
Manteaux cachemire, riches, pour enfans,
Velours soie noir 3/4, pour manteaux,
Un magnifique assortiment de mouchoirs batiste brodés.
Un magnifique assortiment de parasols pour dames et enfans,
Dentelles et entredeux en valenciennes,
Voiles riches pour mariées (véritables dentelles),
Gants Jouvin de toutes grandeurs et couleurs, assortis pour dames, demi-soies et messieurs.
Aussi:—Un assortiment général de marchandises sèches pour familles et habitations. 2 déc

AVIS.
Nous avons l'honneur d'annoncer à notre nombreuse clientèle et au public en général que notre magnifique RESTAURANT au Faucon House, au premier, à côté du Théâtre des Variétés, dans la rue Gravier, vient d'être achevé et est maintenant prêt à recevoir les visiteurs. Les négocians et les personnes qui visitent la Nouvelle Orléans y seront servis à toute heure et dans le plus court délai. Notre établissement ne le cède en rien à aucun autre de ce genre, et notre table tout ce que le marché peut fournir de plus recherché en fait de poisson, gibier et volaille. La cuisine sera dirigée par les premiers cuisiniers de la ville, qui ne feront en dessous pour satisfaire les goûts les plus difficiles. La cave renferme du vin champagne et de vieux vins. Notre intention étant de ne rien négliger pour plaire à tout le monde, nous espérons que le public voudra bien nous accorder son patronage.
COUTOULA & McDONALD.
N. B.—M. D. E. Coutoula est un ancien citoyen de la Nouvelle Orléans, et l'avis des connaisseurs, un des plus habiles cuisiniers de cette ville.—C'est assez dire que les gastronomes ne seront pas désappointés. Les restaurateurs de Coutoula & McDonald, lorsqu'ils désireront prendre un repas de premier ordre.
20 déc—1m C. & McD.

Poupées—Poupées.
A VENDRE à bon marché pour clore une facture par URIAH J. POLLARD & Co.
2 déc 76, Canal, près Chartres

Jouets—Jouets.
No 76, rue du Canal, près de Chartres.
QUELQUES caisses Jouets assortis pour les détaillans de la ville et de la campagne, à vendre à "BON MARCHÉ" pour clore une consignation par URIAH J. POLLARD & Co.

Balles en gomme, Caniques, &c.
UN grand assortiment, à vendre par URIAH J. POLLARD & Co.
2 déc 76, Canal, près Chartres

Robes pour soirées et mariages.
GIQUEL & JAMISON,
15, rue de Chartres,
VIENNENT de recevoir par le navire Heidelberg, du Havre, les articles suivants, importés expressément pour soirées et mariages:
Robes de mousseline suisse à 3 et 3 volants,
do mousseline do do do
do do imprimée do do do
do do brodées et brochées à 3 volants,
do barège do et 5 volants.
Gros de Naples unis de toutes couleurs,
Satin unis et damassés do
Mousseline suisse unie, brodée et brochée,
Crêpe de toutes couleurs,
Tulles do do,
Barèges do do.
Gants Jouvin pour hommes à $1 la paire,
Voiles en dentelle pour mariage,
Mouchoirs de batiste brodés,
Garnitures pour gants,
Bas de soie et de fil,
Dentelles de guipure et valenciennes,
Robes manches brodés, en mousseline.
Souliers de bal et de Théâtre.
[illegible] déc GIQUEL & JAMISON, 18 rue de Chartres

Vêtemens d'hommes et d'enfants,
36, rue de Chartres,
MARCHANDISES NOUVELLES,
Importation directe,
LAGAY & LECAMU, 36, RUE DE CHARTRES,
ONT en magasin un très grand assortiment de confections d'hiver, pour hommes et enfants, qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord, et qu'ils offrent en vente à des prix très modérés. 17 déc—1m

UN REMEDE SUR!!
POUR la guérison des pâles couleurs, (chlorose) des fleurs blanches, suppressions (aménorrhée), etc. [illegible] Jusqu'à bien loin derrière lui, pour les pilules de Blancard, de Vallet et toutes les [illegible] ferrugineuses connues.
A vendre seulement à [illegible] L. LAMOTTE, [illegible] encoignure Rampart et Bayou
20 déc

EN débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux:
300 barriques vin rouge, bon pour familles, et à vendre par BOYER FRERES, V BENQUET & Co,
4 jan [illegible] Moreau et Mandeville

EN débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux:
70 barriques vin rouge bon ordinaire,
10 barils vin blanc Haut Sauterne,
50 quarts de pipes cognac Edouard Jaulin,
A vendre par X. LAMBERT,
3 jan 62, rue des Magasins

PRUNES en pots—50 caisses prunes en débarquement du navire Mount Washington de Bordeaux, et à vendre par J & J TARDOS,
3 janv 31, Vieille Levée

VIN en barriques—50 barriques vin St Estèphe, en débarquement du navire Mount Washington, de Bordeaux, à vendre par J & J TARDOS,
3 janv 31, Vieille Levée

VIN en barriques—300 barriques de Marsala,
300 do vin de Catalogne, dans les chais de la douane, ayant droit au drawback et à vendre par J & J TARDOS,
3 janv 31, Vieille Levée

CITRONS—300 caisses citrons à vendre par J & J TARDOS,
3 janv 31, Vieille Levée

PORTO—19 demi et 300 quarts Porto doux et sec à vendre par J & J TARDOS,
3 janv 31, Vieille Levée

EN débarquement du navire Maypo:
200 barriques de vin,
19 demi, 70 quarts Bergundy Port,
251 caisses citrons,
300 cordes d'ail,
4 caisses huile d'amandes,
Et différentes autres marchandises;
A vendre par J & J TARDOS,
10 déc 31, Vieille Levée

LE soussigné offre à ses amis de la ville et de la campagne, les articles suivants reçus par le steamer Cherokee et autres navires:
300 livres baleines lustrées pour robes,
300 do do cercles pour corsets,
[illegible]

[illegible]

LOUIS DUCOURNEAU,
No 96, Rue de Chartres.
OFFRE à vendre en débarquement des navires Heidelberg, du Havre, et Galena, de New-York, à des prix très modérés:
1 caisse rubans satin No 1 à 12, couleurs assorties,
2 balles cotonnade bleue unie forte,
50 douzaines chemises couleurs,
300 do mouchoirs batiste, coton, garnis de bon garnis,
1 caisse robes mousseline brochée plumets,
1 do lingerie, cols et manches mousquetaires,
1 do Otis damigo,
4 do Hamilton Cantes flanelle,
1 do alpacas et mérinos noir,
2 do foulards soie,
10 do cotonnade Hicks,
100 do chemises de dessus en mérinos et coton.
Toujours en magasin, un grand assortiment de Bonneterie anglaise, française et allemande.
Chez LOUIS DUCOURNEAU,
30déc 96, rue de Chartres

A. CANDIDE,
JOAILLIER BIJOUTIER,
83, RUE DE CHARTRES,
A OUVERT son assortiment de Bijouterie française, garantie, comprenant tout ce qu'il y a de plus élégant et de mieux porté à Paris, telle que: BROCHES, BRACELETS, EPINGLES, MONTRES, CHAINES, BAGUES, BOUCLES D'OREILLES, DORMEUSES et
Spécialité de Diamants.
Le tout à des prix excessivement modérés.
M. Candide se charge spécialement comme par le passé de monter les diamants sous toutes les formes. 17 déc—1m

JOUETS! JOUETS!
F. MOUROID, No 82 rue de Chartres, a reçu par les navires Belle Assise et Globe, du Havre, et par les derniers arrivages de Philadelphie:
Un assortiment de:
Poupées pour rose de toutes les tailles,
Do do habillées, avec et sans trousseaux.
Voitures françaises et une grande variété de jouets en fer blanc, fabriqués à Philadelphie. 26 nov

MAISON ROUGE.
La plus près de la Halle aux Viandes.
Marchandises sèches.
JOS. N. ROBERT & Co.
VIENNENT de recevoir par plusieurs navires de France et du Nord, un assortiment magnifique de belles marchandises de modes et à l'usage des familles et des habitants, à des prix réellement modérés, parmi lesquelles se trouvent des cols, chemisettes, bandes, revisilles, parures en jaconat et mousseline brochés au point anglais, points en satin, rubans de velours découpés à pointes, cachemir écossais, mérinos français toutes nuances, mousseline laine, alpaca, foulards écossais.
Bas anglais, couvertes fines françaises de 3 à 10, et 12 points, chemisettes en mérinos pour dames, satin broché, gros de Naples, linge de table, étoffes à rideaux. Aussi un bel assortiment de dentelles françaises pour hommes, linge confectionné, chapeaux, casquettes, etc.
15 déc JOS. N. ROBERT & Co.

Vente pour cause de liquidation, No 108, rue du Canal.
DESIRANT se retirer des affaires, Mme RINCK a l'honneur de prévenir les dames, qu'à partir de ce jour elle vendra, à prix coûtant, son bel assortiment de marchandises, consistant en broderie, dentelles, nouveautés, valenciennes, maline point d'Alençon, guipures, voilettes et châles, dentelle Chantilly, Cambray, etc., etc.
L'installation du dit magasin à vendre avec la continuation du bail.
Pour les conditions s'adresser sur les lieux.
7 janv—2 m

Parfumerie et articles de fantaisie.
J. AUGE,
63, rue de Chartres, encoignure Bienville.
A l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord, un assortiment complet de parfumerie et articles de fantaisie, choisis par lui-même avec le plus grand soin et provenant des meilleures manufactures.
Il profite de cette circonstance pour remercier ses clients de la faveur qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour et espère que les soins qu'il a apportés au choix de ses marchandises, satisferont le goût de ceux qui lui feront leurs faveurs.
[illegible] de mai bien assortis pour cheveux faux cheveux pour dames et messieurs, a soit cette annuel de perruques, toupets [illegible], 'il'eut de la parure de l'huile d'expectorants cette capillaires qui s'offrent au contraire de cheveux.
Une collection complète de parfums et toujours à la disposition des dames, ainsi en magasin qui pourrait les désirer peut être qui ses anciens.
Un salon a été meublé exprès pour les Dames et un autre au 1er étage pour la coupe des cheveux des messieurs. 7jan

Mme Y. FOURNIER,
Rue Bourbon, No 29,
A L'HONNEUR d'informer les dames de la Nlle-Orléans que, je le a dernièrement reçu de France un superbe assortiment en choix des première couturière sortant d'une des meilleures maisons de modes de Paris, qu'elle mérite à tous égards de fixer l'attention des dames élégantes de la ville.
Mme FOURNIER a également reçu par les derniers arrivages un magnifique assortiment d'étoffes, de lingerie, etc., dont voici les principaux articles:
Mousselines imprimées à volants, mousseline damassée, robes de bal, de barège et d'organdi, grande nouveauté; dogarneuse velours, capote velours, Rose Clotilde, pelisses drap et soie, manteaux, Cérès et Philiberte en soie, robes de cachemire façon ordinaire de chambre; chapeaux pour enfants, trousseau, complet de bal, pour trousseaux et layettes, coiffures, fleurs et parures. 30 déc—30f

Jouets et articles de fantaisie.
Mme LUSSAN,
Rue Royale, No 102, près l'encoignure Conti,
PREVIENT sa clientèle et le public en général qu'elle vient de recevoir un joli assortiment de bonnets, coiffures et jouets de toutes sortes, broderies pour dames, porte-monnaies pour hommes et dames, peignes et brosses de toilette, de dames et hommes, puis de chez chiens.
Jouets d'enfants de toutes sortes, qu'elle offre à vendre au plus bas prix.
Costumes pour bals parés, &c.
Mme Lussan prévient sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir de Paris un superbe assortiment de COSTUMES DE BALS pour hommes et pour dames, qu'elle offre à louer à des prix modérés.
Broderies en or et en argent.
Mme Lussan a reçu de Paris tout le matériel nécessaire pour confectionner les broderies en or et argent; elle se chargera, sur commande, d'appliquer des broderies de tout genre, en or, argent, soie, etc., sur costumes, manteaux, gilets de bal, ornements pour maçons ou odd-fellows, robes, châles, &c.
13déc—3m

MAGASIN EN LIQUIDATION.
Encoignure des rues Conti et Royale.
J'AI l'honneur d'annoncer aux dames de la Nouvelle Orléans et de la campagne, que, désirant me retirer des affaires, je vendrai, à partir de ce jour mes prix coûtant, mon assortiment de marchandises, le prix et à des conditions qui seront [illegible] de Paris pour les [illegible] arrivages du Havre.
MADAME ETERNOD.
Encoignure des rues Conti et Royale
[illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE.
P. ALEXANDRE LANAUZE
A transféré son MAGASIN DE QUINCAILLERIE du No 66, rue Vieille Levée, à l'encoignure des rues CHARTRES et St-PIERRE, maisons Pontalba, PLACE JACKSON, où il continuera le même genre d'affaires. 6 nov—3m

EN débarquement du brick Ellis, venant de Marseille:
50 barriques vin de Bergasse;
100 quarts vin de Madère;
50 quarts do 1re qualité,
A vendre par J LANATA, 11, Jefferson, 12, Toulouse

EN débarquement du G. Patten, venant du Havre:
250 caisses véritable absinthe suisse, diverses marques;
30 caisses contenant chacune 12 fromages d'Allemagne. A vendre par J LANATA, 11, Jefferson, 12, Toulouse

LIBRAIRIE DE FRANKLIN,
No 12, rue St-Pierre, maisons Pontalba, en face de la place Jackson.
OUVRAGES de médecine, livres de lois, livres d'école, ouvrages divers et les dernières publications à bon marché.
Toujours en main et à vendre à la librairie Franklin: un assortiment complet de registres blancs et de fournitures de bureau.
[illegible] Le soussigné achète des livres de seconde main.
JOSEPH COHN, propriétaire,
Successeur de J. Fourier

FROST & Co,
Rue des Magasins, No 10, Nlle-Orléans.
OFFRENT EN VENTE
BOTTES,
CHAPEAUX,
SOULIERS.
Convenables pour le commerce de la campagne en général pour l'usage des plantations. 12nov—6

Souliers satin.
G. P. BLANCARD, Encoignure Dumaine et Royale, a l'honneur d'informer les dames de la ville et de la campagne qu'il vient de recevoir, pour soirées, un magnifique assortiment de chaussures en satin blanc et noir, qu'il offre de vendre à des prix très modérés. 4 jan

EN débarquement du navire Ellis, de Marseille—400 paniers huile de Plagnol, bouteilles de 24 onces quarts et pintes.
100 caisses vin muscat de Frontignan,
100 caisses salaisons.
50 caisses eau de fleurs d'oranger.
25 caisses fruits cristallisés.
A vendre par HENRY VALETON,
28déc 90, rue St-Louis

LIQUEURS AMERICAINES—450 barils brandy, 183 barils genièvre; les marchandises ci-dessus sont toujours garanties à moins que les marques des consignés ne soient contrefaites.
MAILLOT & SON,
14 déc—15 No 194, rue des Magasins

EAU DE VIE—600 futailles Otard Dupuy & Co, Renault Tricoche & Co, J Laborde, E Longpuy, Wm Raymond, Union Brand, Martigue & Bignardon, Castillon jeune, 1815 et 1825, Adrien Deboucher & Co, 1840, Dumoulin & Co, 1815 et 1825, Celebrated Brandy Wine, sous les clés de la Douane et à vendre par A CARRIERE,
7 jan 25, Vieille Levée

VINS ROUGES pour familles— 53 barriques vin rouge Montferrand Médoc,
87 barriques vin rouge Bourg Chateau Médoc,
15 do do Chateau Larose do
25 do do St Julien do
10 do do do 1er cru do
49 do do Pauillac 1846 et 1848,
20 do do Chateau Larcone 1846,
22 do do Pape Clément 1846,
15 do do Margaux 1846,
21 do do Margaux 1846,
34 do do St-Julien 1846,
10 do do St-Estèphe 1846,
26 do do Bayer Canon 1846,
13 do do do 1848,
34 do do Vo Bachlot et Vo Marsaux,
16 do do Grand Vin Côte Boucherai 1848,
13 do do Marquis de St-Afrique,
16 do do Castillon 1er cru do
15 do do Pontillac do 1846,
en magasin et à vendre par A CARRIERE,
7jan 25, Vieille Levée

PORTO—38 quarts Burgundy Crown et autres marques, à vendre par HENRY VALETON,
[illegible] 90, St-Louis

MADERE—40 quarts de Marseille, Sicile, &c., à vendre par HENRY VALETON,
[illegible] 90, St-Louis

FRONTIGNAN—150 caisses vin Muscat de Jourdan Boisson, &c., à vendre par HENRY VALETON,
[illegible] 90, St-Louis

VIN de Bordeaux—400 barriques diverses marques et qualités; 800 caisses do do
A vendre par HENRY VALETON,
[illegible]

[illegible]

Bureau du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Nouvelle-Orléans, [illegible] décembre 1853.
CONFORMEMENT à l'acte de cette Compagnie, l'assemblée des actionnaires aura lieu à ce bureau le mercredi (18) de janvier prochain.
L'élection des Directeurs que l'exige la Charte aura lieu le même jour, le 18 janvier 1854.
[illegible] FLANDERS, Secrétaire.

Banque des Commerçants et Marchands.
Nlle-Orléans, 14 décembre 1853.
CONFORMEMENT à la charte, une élection de Directeurs aura lieu LUNDI, 16 JANVIER prochain, à la Banque, de 10 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi.
G. CRUZAT,
14déc—Jus 16 j Caissier

Banque des Citoyens de la Louisiane
Nlle-Orléans, 4 janvier 1854.
AVIS est par la présente donné aux Actionnaires que l'élection annuelle de cinq directeurs aura lieu au bureau de la Banque, lundi, 16 février prochain, entre dix heures du matin et deux heures de l'après-midi.
[illegible] EUG. ROUSSEAU.

ASSURANCE
Succursale de l'agence d'assurance C. de Lathrop, No 96, rue du Camp.
No 178, RUE ROYALE.
LE soussigné ayant été nommé agent pour le Deuxième District, est prêt à assurer contre les pertes ou avaries occasionnées par le FEU, et contre les risques sur la MER et les RIVIERES. Assurance sur la vie des personnes BLANCHES et des ESCLAVES.
CHAS. T. DE ARMAS,
Bureau de De Armas & Layton,
8 jan 178 rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse

Ancienne Banque de l'Union de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans 30 décembre 1853.
A une assemblée de la Direction tenue ce jour, un dividende de cinq piastres par action a été déclaré sur l'actif payable aux actionnaires après le 1er février prochain, à la Nouvelle Banque, No 121, rue du Canal.
Par ordre de la direction,
31déc GEO. A. FRERET, Caissier

Banque de l'Union de la Louisiane,
Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1853.
DES paiements seront dus par les actionnaires de cette institution, de:
$25 par action le 10 janvier prochain et
$25 le 10 février
A la maison de banque, No 121, rue du Canal.
Les actionnaires ayant des dividendes à recevoir de l'ancienne banque peuvent faire le premier paiement ou les deux au moyen d'un ordre en faveur de cette banque pour le montant desdits dividendes.
2 janv—3ps jusq. 12 fev F. N WOOD, Caissier

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil
Nouvelle Orléans, 2 janvier 1854.
LES livres nécessaires ayant été reçus, cette agence est prête à payer le reste des certificats de primes de 1850, et trente-six pour cent sur ceux de 1851.
2 jan L. MATTHEWS, Agent

BONS DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
LA Compagnie du Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord, offre de vendre soixante-cinq bons de l'Etat de la Louisiane, de mille piastres chacun, à quarante ans, à partir du 1er août 1853, portant intérêt à raison de six pour cent l'an et payable tous les six mois.
Des propositions seront reçues au bureau de la Compagnie, No 45, rue Carondelet, jusqu'à mardi, 17 janvier 1854.
9nov JOHN CALHOUN, Secrétaire

GUANO DU PEROU.
REÇU directement des îles Chinchas et en vente chez CASTILLO & HARISPE, seuls agents du gouvernement Péruvien, 31oct enc. Passage de la Bourse et Douane

BARILS A MELASSE A VENDRE.
LE soussigné tonnelier et marchand de barils, a constamment en main un grand assortiment de barils et demi-barils de bois de cyprès, à vendre au plus bas prix du marché.
F. FLEURY,
Rue St Pierre, entre Robertson et Claiborne.
N. B.—Les ordres laissés au No 10, rue St Louis, chez Walsh et Trafford, ou au bureau de J Eckhart, No 129, rue Commune, seront immédiatement remplis. [illegible]

Café à vendre.
UN bel établissement connu sous le nom de NATCHEZ EXCHANGE, à l'encoignure Poydras et Nouvelle-Levée, avec un bail de 3 ans et privilège. S'adresser à MAILLOT & COLARD,
5jan—1m 12 rue Crossman

A VENDRE
UNE GROCERIE bien assortie, avec de magnifiques installations, située dans un bon quartier de la ville.
S'adresser à MM AVET Frères, encoignure Vieille-Levée et Bienville. 6janv—15

AVIS.
LA Société existant entre les soussignés étant expirée par limitation du terme assigné, est dissoute d'un commun accord.
Notre sieur GUSTAVE POREE demeure chargé de la liquidation.
GUSTAVE POREE,
LEON GIRARD
Nlle-Orléans, le 3 janvier 1854. 4 janv

LION DE PINSARD,
66 et 68 rue Royale, encoignure Bienville,
VIENNENT de recevoir par le navire Geo. F. Patton, du Havre:
Un grand assortiment de chaussettes, caleçons, gilets de peau, chemises, cravattes, cols-cravattes, mouchoirs, gants, etc. etc.
400 douzaines de chemises coton, $1 $1 50 $1 75, $2, do de fil, chemises de flanelle, do de Bière, coton blanc, écru et de couleur, du meilleur goût, en casimir de laine, mérinos, coton et toile.
60 do gilets de peau coton, fil, mérinos et flanelle
200 do chemises toile, coton, devant en toile et tout coton.
50 do devants de chemises toile et coton.
Un assortiment considérable de cravates, Cravates en satin, gros grains, grenadine, taffetas, de toutes couleurs.
Cols-cravates de toutes espèces.
Cols à ressorts et à boutons, cols impératrice.
Cravates longues, fantaisies et noires.
Cols-cravates, américaines, cols Emile, etc.
Grand choix de mouchoirs et foulards.
Mouchoirs blancs et couleur unis et brodés de fils et festonnés pour dames.
Foulards de toutes espèces.
Gants de peau de Jouvin, gants de castor de Rouen.
Do de laine, pour hommes, femmes et enfants.
Do de soie et de fil d'Ecosse.
Aussi: un grand assortiment de bretelles, jarretières, etc.
6 jan [illegible] LION & PINSARD, 66 et 68 rue Royale, enc. Bienville

108, ROYALE, 108
MARCHAND TAILLEUR.
LE soussigné, de retour de France, informe sa clientèle et le public qu'il vient de recevoir par les navires Ashland et B. F. Bonney, les articles suivants qu'il offre à vendre à bon marché, savoir:
Casimir couleur, dernière nouveauté pour pantalon.
Drap noir pour redingotes,
Satin-soie pour pantalons,
Satin-laine pour gilets,
Drap couleur, [illegible],
Calecons, [illegible] bretelles, etc.
Attente par le bateau du Havre, habits et redingotes en drap. (Cromwell et Talma), velours, chemises et manteaux pour gilets.
31 oct J. CARDEROUX, 108, Royale.

M. LOUIS DESCHAMPS, à la sollicitation de ses nombreux amis et des personnes qui connaissent toute l'importance de sa merveilleuse découverte, vient de prendre un office rue ROYALE, No 171, entre Toulouse et St Pierre où il sera toute peut venir le consulter pour les maladies aiguës et chroniques, pourvu qu'on s'engage à suivre exactement ses prescriptions. M. L. DESCHAMPS ne s'occupe pas de chirurgie, mais il assure par son système éviter beaucoup d'opérations douloureuses pour au moins en amoindrir les fâcheux résultats.
M. DESCHAMPS n'a pas besoin de voir le malade pour définir la cure. 17déc—1m

F. A. GONZALES,
Marchand de Foin, Maïs, Avoine, etc.
No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville,
A constamment en main de l'Avoine d'Egypte pour pour VACHES, pommes de terre pour planter et Guano du Pérou. 27 janv—1m

FOIN! FOIN!
1500 BALLES foin de l'Ouest de première qualité, à vendre, en lots à la convenance des acheteurs, par F. A. GONZALES,
4avril No 11, Front Levée

Graines d'Avoine d'Egypte.
1000 SACS excellentes graines d'AVOINE, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES,
26sept Front Levée, No 11.

Avis aux Planteurs.
LA "Compagnie de Machines" à vapeur de Boston, Mass, Otis Tufts agents, annoncent aux planteurs qu'ayant acheté tous les modèles, dessins, etc, servant à la manufacture de toutes sortes de machines faites jusqu'à ce jour par MM. Niles & Co, de Cincinnati, Ohio, pour les sucreries, telles que machines à vapeur, machines à défécation, moulins à sucre etc, les épais à monter bords et fourneaux, chaudières, etc, de construction, en n'importe quelle quantité et de première qualité. Ils espèrent qu'il leur sera accordé un patronage qu'à MM. Niles & Co. Ils comptent également à manufacturer des machines à vapeur pour le papier et bouilloires de tous genres.
Nous sommes heureux d'annoncer que nous avons assuré notre agent M. J. W. Gilman, ancien associé de Niles & Co. Il est autorisé à faire, au nom de notre maison, des marchés pour la manufacture des machines mentionnées plus haut et nous engageons à remplir fidèlement les ordres qu'il recevra. Les ordres pour leur sur les chaudières à MM. J O Woodruff & Co, Nouvelle Orléans, et à toutes les demandes de ce qui peut le trouver.
Compagnie des machines à vapeur de Boston, Boston, 1er novembre 1853.
OTIS TUFFTS, Agent.
Nous certifions que nous avons vendu à la Compagnie de Machines à vapeur de Boston, tous les modèles, dessins etc, pour la manufacture de toutes sortes de machines que nous avons fournies jusqu'ici pour sucreries, telles que: machines à vapeur, moulins, etc. Nous recommandons vivement la Compagnie de machines à vapeur pour les travaux de ce genre, et aux planteurs en général. Nous sommes convaincus qu'ils rempliront fidèlement leurs engagements. M J M Niles, un des associés de l'ancienne maison, est maintenant associé à la Nouvelle-Orléans, pour notre compte avec l'expérience que de service de la compagnie. NILES & Co.
Cincinnati, 10 novembre 1853. 20 d—1m

24 BARRIQUES vin rouge St-Estèphe,
20 demi do do do.
10 do vin blanc Sauterne,
40 boîtes sucre en douze de prune St-Georges,
25 quarts do do do Rochelle,
10 boîtes do do do J. Glenier & Co.
25 caisses fruits au jus assortis.
25 do à l'eau de vie assortis.
10 do 12 bouteilles vin rouge St-Pierre,
40 do 12 do do Brunne Medon.
20 do 12 do do do Lafite.
10 barils vieux Cognac Kuhner 1852.
10 caisses 12 bouteilles anisette supérieure Marie Brizard & Roger.
4 do 12 do Liqueurs assorties do.
En débarquement du navire Louisa Bliss, de Bordeaux, et à vendre par V & E MAIGNAN,
8jan 85 et 87 rue St-Louis

$25 de Récompense.
PARTIE marronne le 4 décembre dernier, la négresse MARIA, appartenant autrefois à M. V. Andry, âgée de 28 ans, taille de 5 pieds 3 à 4 pouces, parlant anglais et français et qui décrite au-dessus de l'œil gauche [illegible]
[illegible]
La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la fera remettre dans une des geôles de cette ville.
[illegible] CHARLES CAVAROC,
[illegible] 26, rue Bienville

[illegible]